



https://lib.uliege.be https://matheo.uliege.be

# bÿFratrie et handicap : analyse du vécu subjectif de frèr présentant une trisomie 21

Auteur: Di Pinto, Emma

Promoteur(s): Naziri, Despina

Faculté: þÿ Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de I Education

Diplôme : Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique

Année académique : 2022-2023

URI/URL: http://hdl.handle.net/2268.2/19306

### Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Année académique 2022-2023

# Fratrie et handicap: analyse du vécu subjectif de frères et sœurs de personne présentant une trisomie 21

Mémoire présenté par Emma Di Pinto en vue de l'obtention du grade de Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en Psychologie Clinique de l'Enfant et de l'Adolescent

**Promotrice**: Despina NAZIRI

Superviseur: Kevin GOFFART

Lecteurs: Blandine FAORO-KREIT et Vincent DIDONE

### Remerciements

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à ma promotrice, Madame Despina Naziri, pour son accompagnement et pour m'avoir offert l'opportunité de m'engager pleinement dans le domaine de mon choix.

Mes sincères remerciements vont également envers Monsieur Kevin Goffart ainsi que Madame Monica Bourlet pour leur disponibilité, leurs conseils avisés et leurs réflexions.

Je remercie Madame Blandine Faoro-Kreit et Monsieur Vincent Didone d'avoir accepté d'être lecteurs de ce mémoire, et pour l'attention et le temps consacrés à ce travail.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers mon entourage pour leur présence durant cette période. En ce sens, je remercie Emeline et Nathalie pour leur écoute, conseils et réflexions. Je remercie Marie-Christine pour ses relectures consciencieuses. Je remercie mes parents, Nelu et mes amies pour avoir cru en moi et m'avoir soutenue durant ces cinq années d'études.

Enfin, mes remerciements vont également à tous les participants, sans qui ce mémoire n'aurait pu voir le jour. Merci à Jean, Mathieu, Antoine, Lisa, Murielle et Olivier pour le temps qu'ils m'ont accordé et pour la générosité avec laquelle ils ont partagé une partie de leur vécu.

# Résumé du projet

La famille est un élément essentiel dans l'épanouissement d'un être. Outre les relations aux parents, les liens fraternels constituent le terreau d'expériences et de sentiments humains. C'est en effet au sein de cet environnement que l'enfant expérimente ses premiers rapports aux pairs et s'ouvre à la complexité de l'autre dans ce qu'il a de semblable et de différent (Wintgens & Hayez, 2003). Dès lors, nous pouvons concevoir des particularités dans la nature de ces expériences lorsque ce pair présente un handicap. En ce sens, ce mémoire a pour objectif d'explorer l'expérience subjective de frères et sœurs de personnes porteuses de handicap, en concentrant nos recherches sur la trisomie 21. Ce travail comporte plusieurs volets, notamment une partie théorique exposant les connaissances actuelles de la littérature scientifique sur ce sujet, d'orientation psychodynamique. Il comprend également une description détaillée de la méthodologie adoptée tout au long de la recherche, ainsi qu'une analyse approfondie, d'abord individuelle puis transversale, des entretiens menés avec les participants. Dans ce cadre, six participants, ayant chacun un frère ou une sœur qui présente une trisomie 21, ont été rencontrés au cours d'un entretien.

Chaque rencontre s'est effectuée en trois parties : la première consistait à administrer l'épreuve du Thematic Apperception Test, la seconde était dédiée à un entretien semi-directif basé sur le récit de vie, et la troisième consistait à la création libre de l'arbre généalogique. L'analyse des données récoltées s'effectue notamment selon les axes de recherches suivants : (1) les processus de séparation et d'individuation des sujets ; (2) la structuration œdipienne du sujet ; (3) les angoisses et mécanismes de défense mobilisés par les sujets.

Les constatations issues de ces données mettent en évidence certains traits communs entre les participants, tels qu'une différenciation soi – autrui fragile et une difficulté à reconnaître la triangulation œdipienne chez la majorité des sujets. Toutefois, la faible taille de l'échantillon ainsi que son caractère hétérogène ne nous permettent pas de généraliser ces résultats à l'entièreté de la population étudiée.

# TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Partie théorique	2
Chapitre I : Faire fratrie	2
Dimension verticale	2
Dimension horizontale	4
Chapitre II : Fratrie et handicap	6
Survenue du handicap dans la fratrie	7
Remaniement des axes horizontaux et verticaux	8
Chapitre III : Dans le cadre de la trisomie 21	12
Qu'est-ce que la trisomie 21 ?	12
Partie pratique	16
Chapitre I : Méthodologie	16
Objectifs et positionnement	16
Axes et questions de recherche	16
Population de recherche	18
Récolte des données	19
Analyse du matériel	21
Chapitre II : Analyses de cas	23
Jean	23
Mathieu	29
Lisa	34
Antoine	42
Murielle	47
Olivier	53
Chapitre III : Analyse transversale	59
Chapitre IV : Discussion	62

Limites potentielles de la recherche	. 62
Conclusion	. 63
Références bibliographiques	. 65

# INTRODUCTION

La famille est un élément essentiel dans l'épanouissement d'un être. À l'image d'un jardin qui permettrait la croissance de ses membres, divers facteurs influencent son épanouissement. Dans ce jardin, la fratrie constitue le terreau d'expériences et de sentiments humains. C'est en effet au sein de cet environnement que l'enfant expérimente ses premiers rapports aux pairs, est confronté à des mouvements d'agressivité, mais aussi à des idées et sentiments davantage bienveillants tels que la solidarité, la protection ou le partage (Wintgens & Hayez, 2003). C'est également via sa fratrie que l'enfant s'ouvre à la complicité ainsi qu'à la découverte de l'autre dans ce qu'il a de semblable et de différent (Wintgens & Hayez, 2003).

Afin de permette un développement optimal de leur enfant, les parents ont pour mission de prendre suffisamment soin de leur objet d'amour. Pour reprendre l'analogie d'un jardin, tandis que certains paramètres, tels que le dosage de l'eau ou de l'engrais apparaissent relativement contrôlables, d'autres variables, telles que les intempéries, le sont beaucoup moins. Ainsi, il est possible que certaines pousses présentent des particularités, nécessitant une attention et des soins spécifiques. Par ailleurs, le principe systémicien de totalité nous invite à concevoir les liens qui unissent les éléments d'un système si intriqués de telle sorte que, si un élément du système venait à se modifier, l'entièreté du système se trouverait également modifié (Watzlawick et al., 2014). Dès lors, nous pouvons considérer que l'arrivée d'un être atteint de handicap au sein d'un foyer induira un déséquilibre auquel les autres membres de ce système devront faire face et s'adapter.

À travers ce mémoire, notre objectif est ainsi de comprendre et de voir ce qui caractérise le vécu des frères et des sœurs d'enfants atteints de handicap, en posant notre attention sur leur vécu subjectif. Plus précisément, nous avons choisi de nous focaliser sur le vécu de frères et sœurs de personne porteuse du syndrome de trisomie 21 à travers une recherche qualitative, d'orientation psychodynamique. Dans cette démarche, nous avons rencontré, au cours d'un entretien, six participants ayant chacun un frère ou une sœur qui présente une trisomie 21. En vue de tenter de cerner au mieux l'expérience subjective de chaque participant, chaque rencontre s'effectuait en trois partie : la première consistait à administrer l'épreuve du Thematic Apperception Test au participant, la seconde était dédiée à un entretien semi-directif basé sur son récit de vie, et la troisième consistait à la création libre de son arbre généalogique.

# PARTIE THÉORIQUE

# Chapitre I: Faire fratrie

Dans sa définition la plus simple, la notion de fratrie renvoie à un « ensemble des frères et sœurs de la même famille » (Larousse, s. d.). Les termes « frères » et « sœurs » réfèrent aux individus qui entretiennent des liens familiaux, typiquement en tant qu'enfants nés d'une même union parentale, d'une relation avec un parent commun, ou par le biais d'un processus d'adoption. Ils occupent généralement une place importante dans le système familial et partagent des expériences et relations significatives tout au long de leur vie. En effet, tel un lieu de construction de soi, ce sous-système fraternel permet à l'enfant d'expérimenter ses premières relations aux pairs et d'éprouver l'autre dans ce qu'il a de semblable et de différent (Vinay & Jayle, 2011 ; Wintgens & Hayez, 2003). Meynckens-Fourez (2004) décrit en ce sens trois fonctions des relations fraternelles, à savoir « (1) une fonction d'attachement, de sécurisation, de ressource, (2) une fonction de suppléance parentale, (3) une fonction d'apprentissage des rôles sociaux et cognitifs ».

Par ailleurs, certains auteurs ne manquent pas de rappeler que la fratrie se situe à l'intersection entre les relations verticales (aux parents) et les relations horizontales (aux frères et sœurs) (Brusset, 2008 ; Griot et al., 2013 ; Vinay & Jayle, 2011). Vinay et Jayle (2011) reprennent et synthétisent différents processus psychiques sous-tendus par les dimensions verticale et horizontale. Ils sont décrits dans les deux points ci-dessous.

# Dimension verticale

Les processus de la dimension verticale entrent en jeu dans la relation entre parents et enfant. De façon générale, la notion de complexe se réfère à toute forme de triangulation, dont le complexe d'Œdipe en est le prototype (Jaitin, 2013).

Le tiers ne se réfère pas uniquement à l'Œdipe et au père, mais également à une limite entre le Moi et l'autre, ce qui constitue un obstacle à la relation duelle. Il peut donc s'agir du père, mais également du frère ou de la sœur, des ancêtres, de la culture ou des lois sociales qui régissent les échanges (Jaitin, 2013). Défini par Lacan dans sa théorisation psychanalytique des complexes familiaux<sup>1</sup> en 1938 (Bourguignon, 2008), le *complexe d'intrusion* se réfère au vécu

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans sa théorie des complexes familiaux, Lacan distingue trois complexes : sevrage, Œdipe et intrusion.

du sujet qui assiste à la venue au monde d'un cadet. Le puiné est alors perçu comme un intrus dans la mesure où il vient frustrer l'enfant aîné de l'amour et de la nourriture donnés par les parents, en particulier la mère (Vinay & Jayle, 2011). L'aîné se voit en ce sens dépossédé de l'objet primaire maternel par ce nouveau-né (Gauthier, 2013). Les relations fraternelles sont ainsi marquées par la rivalité et l'agressivité; chaque enfant cherche à monopoliser la possession des objets et de l'espace disponible (Vinay & Jayle, 2011).

Selon les théories de Freud, le complexe d'Œdipe s'élargit au complexe familial à la venue d'un nouvel enfant en se transposant chez les frères et sœurs. Il est alors question de *déplacement des sentiments œdipiens* (Tsoukatou, 2005). Par exemple, le garçon peut transférer les sentiments amoureux qu'il éprouve pour sa mère. Chez les filles comme chez les garçons, il est également possible de voir apparaître une triangulation fraternelle à un niveau œdipien, marquée par le désir d'évincer le rival (Vinay & Jayle, 2011). Dans son article, Tsoukatou (2005) rappelle la position centrale de l'interdit de l'inceste dans la relation fraternelle décrite par Freud dans son ouvrage *Totem et Tabou*, en 1913. Les sentiments incestueux dans les fratries peuvent alors constituer une dynamique conflictuelle à part entière. L'auteure fait également référence à la jalousie fraternelle, développée par Freud lorsqu'il décrit « le complexe fraternel ». Ce complexe inclut, d'une part, le deuil pour l'objet supposé perdu et, d'autre part, une humiliation narcissique liée aux sentiments d'hostilité envers le rival.

Tel qu'exposé dans les deux paragraphes précédents, les relations fraternelles sont teintées de *rivalité* où envie, jalousie et compétition s'expriment en vue d'obtenir l'amour exclusif des parents (Vinay & Jayle, 2011). En reprenant les propos de Neubauer en 1983, Debry (1989) propose une distinction entre envie, rivalité et jalousie. Selon ses écrits, l'envie se réfère au désir de posséder des caractéristiques idéalisées d'une personne admirée (tels que l'envie du pénis, les aspects physiques, les talents, etc). La supériorité attribuée à autrui, propre à l'envie, émerge d'une insatisfaction de soi et dans un contexte duel prégénital. La rivalité et la jalousie, quant à elles, impliquent nécessairement un tiers. La rivalité se définit comme un acte de compétition visant à la possession exclusive de l'objet. La jalousie, qui survient dans un contexte œdipien, reflète la peur de perdre l'amour de l'objet.

Meynckens-Fourez (2004) établit une différence entre les fratries de deux et les fratries nombreuses quant à l'expression de la rivalité;

- Dans les fratries constituées de deux enfants, la rivalité entre frères et sœurs est particulièrement intense. Les parents d'une fratrie restreinte ont ici la possibilité de s'occuper individuellement de chaque enfant, du moins en apparence, de s'impliquer dans leurs conflits, voire d'aggraver les tensions. Le frère ou la sœur dispose ainsi d'une grande opportunité d'observer les interactions entre l'autre enfant et un parent, et d'essayer d'en prendre le contre-pied;
- Dans les fratries nombreuses, un lien de loyauté se forme et prend le pas sur les rivalités et les conflits. En effet, lorsque l'attention des parents est répartie entre beaucoup d'enfants, il est vain pour ces derniers de chercher à en obtenir l'exclusivité. Ces fratries favorisent donc l'épanouissement des fonctions de socialisation primaire, de fair-play, d'écoute, du contrôle de soi et d'échanges langagiers.

# Dimension horizontale

Outre les rapports aux parents, largement documentés dans les travaux de Freud concernant l'histoire subjective infantile, la psychanalyse contemporaine porte une attention plus importante aux rapports fraternels dans leur dimension horizontale (Brusset, 2008). Ici sont décrits deux processus propres à la dimension verticale, à savoir la différenciation moi – autrui et la différentiation imaginaire.

Concernant la *différentiation moi – autrui*, la conscience de soi de l'enfant se développe d'abord par l'individualité de l'autre (la mère, le père), puis par sa propre individualité en tant qu'objet unique. Ainsi, la jalousie fraternelle s'organise dans une relation de similitudes, d'indifférenciations et de différenciations. Par exemple, lorsqu'un nouveau-né arrive au sein d'une famille, l'aîné peut s'engager dans des comportements de similitude (biberon, énurésie). Parallèlement, il peut également adopter des comportements de différenciation en affirmant qu'il est le plus grand (Vinay & Jayle, 2011).

Décrivons maintenant la *différenciation imaginaire*. Via la problématique du miroir, l'enfant se définit par rapport à ce que son frère ou sa sœur lui renvoie. Il s'agit alors d'un processus d'identification à l'autre dans lequel il y a un dédoublement imaginaire (Vinay & Jayle, 2011). Ce travail d'élaboration psychique implique une dissociation progressive de l'image de l'autre, perçu et imaginé comme étant semblable à soi, afin de le reconnaître progressivement comme un individu à part entière et avec lequel un lien objectif peut s'établir.

Le frère introduit donc la problématique de l'altérité, qui consiste à reconnaître l'existence de l'autre en tant qu'individu différencié (Bourguignon, 2008).

# Chapitre II: Fratrie et handicap

Si les recherches systématiques sur les fratries voient le jour à partir des années 1980, il est nécessaire d'attendre le début des années 1990 afin de constater l'apparition des premières études portant sur le groupe fraternel incluant un enfant en situation de handicap (Boucher & Derome, 2006). De manière générale, la littérature tend à indiquer des particularités émergeant au sein des familles et des fratries qui font face à la présence d'un enfant en situation de handicap.

Takataya et al. (2019) décrivent des problèmes émotionnels tels que la solitude causée par le fait que les parents consacrent trop de temps avec leur frère ou sœur porteurs de handicaps ainsi que de la culpabilité et du ressentiment résultant du fait de consacrer davantage de temps à s'occuper du frère ou de la sœur et à faire les tâches ménagères ; ceci pouvant engendrer une moindre adaptation ou une diminution de l'estime de soi. En revanche, les auteurs soulignent également des effets positifs, notamment une augmentation de l'estime de soi, de l'empathie et de la sincérité grâce à l'aide apportée à la famille (Takataya et al., 2019). La méta-analyse réalisée par Rossiter et Sharpe (2001), reprenant 25 études publiées entre 1972 et 1999 et incluant plus de 1000 frères et sœurs de personnes porteuses d'un retard mental, semble relativiser ces données en indiquant que si les effets négatifs sur le développement psychosocial de ces enfants sont statistiquement significatifs, la taille d'effet reste quant à elle faible. En outre, il est essentiel de considérer l'importance de certaines variables sociodémographiques lorsque l'on s'intéresse à cette population. Par exemple, l'étude longitudinale de Emerson et Giallo (2014), centrée sur le bien-être des fratries confrontées au handicap de leur frère ou de leur sœur, souligne l'importance de considérer le poids de certaines variables telles que le statut-socio-économique et les difficultés qui y sont associées. En effet, une fois prises en considération, certaines différences significatives en lien avec le bien-être de ces deux types de fratries sont annulées, réduisant ainsi l'écart entre celles-ci (Emerson & Giallo, 2014).

Par ailleurs, il semble important de ne pas envisager le handicap uniquement sous l'angle de la vulnérabilité. Certains auteurs font en ce sens état des ressources personnelles et des capacités de résiliences déployées chez ces fratries (Boucher & Derome, 2006b ; Griot et al., 2013). L'étude comparative effectuée par Griot et al. (2013), entre les familles et fratries confrontées à la déficience intellectuelle et celles qui ne le sont pas, ne révèle en ce sens aucune différence significative concernant les variables « fonctionnalité de la typologie familiale », « sentiment d'intégration sociale des frères et sœurs » et « degré de dépression des frères et sœurs

». Ils ajoutent : « ces résultats viennent bousculer nos représentations car nous avons tendance à attribuer des vécus souffrants à ces enfants qui semblent, en réalité, trouver des solutions pour faire face à leur situation singulière » (p. 374).

# Survenue du handicap dans la fratrie

L'arrivée d'un être atteint de handicaps au sein d'un foyer induit un déséquilibre auquel les autres membres de ce système doivent faire face et s'adapter. Ce remaniement dépend de plusieurs facteurs tels que les ressources, les croyances de la famille, la signification du handicap ainsi que le moment du cycle familial (Griot et al., 2013).

Initialement, les frères et sœurs aînés perçoivent le handicap à travers les conséquences de cet évènement chez les parents et la façon dont ils y réagissent et y sont très sensibles (Gauthier, 2013 ; Griot et al., 2013 ; Korff-Sausse, 2006). Ce nouveau-né chamboulant l'image de l'enfant rêvé crée par les parents ainsi que les projets d'avenir (Kandel & Merrick, 2003 ; Lamarche, 1985), les enfants assistent souvent à l'effondrement de la toute-puissance parentale et sont témoin de l'état de choc et de l'impuissance dans laquelle leurs parents se situent (Gauthier, 2013).

Ces circonstances peuvent faire écho au « complexe de la mère morte » formulé par André Green en 1980 dans lequel, à la suite d'un évènement traumatisant, la tristesse et la diminution de l'intérêt de la mère pour l'enfant sont au premier plan (Pirlot, 2019). Parmi les facteurs à l'origine de cette dépression maternelle, nous retrouvons notamment le décès d'un être cher, une grande déception ou une blessure narcissique. Suite à ce choc, l'enfant perçoit un désengagement de la part de sa mère, ce qui est vécu comme une catastrophe sur le plan narcissique. Cette rupture a pour conséquence d'entraîner une perte d'amour et de sens pour l'enfant (Pirlot, 2019). Le séisme institué par la révélation du handicap semble donner lieu à une situation comparable où, du jour au lendemain, l'aîné fait face à une mère transformée (Korff-Sausse, 2006). Généralement, l'enfant ne dispose pas des clés nécessaires afin de comprendre la situation. Quant aux parents, le choc de l'annonce les empêche de pouvoir mettre des mots sur ce qu'ils traversent (Gauthier, 2013 ; Korff-Sausse, 2006).

- S. Korff-Sausse (2003) émet l'hypothèse selon laquelle les frères et sœurs de personne porteuse de handicaps sont oubliées psychiquement par la mère, dans la mesure où il n'y a pas de place dans son espace mental. Malgré les apparences (des parents attentionnés, affectueux, vigilants et pleinement conscients des difficultés que le handicap d'un enfant peut engendrer chez ses frères et sœurs), il existe, à un niveau inconscient, une absence d'intégration de cet enfant dans la vie psychique de la mère. Cela engendre chez le frère ou la sœur un sentiment d'inexistence, qui peut se manifester par des symptômes. En outre, cet oubli n'est pas reconnu : l'enfant perçoit l'oubli de sa mère, en ressent les effets, mais il lui est interdit de l'exprimer. Afin d'approfondir cette non-inscription, l'auteure différencie la place de l'enfant dans sa fratrie :
  - · Chez les aînés, le traumatisme lié à la naissance de l'enfant handicapé conduit à un effacement des souvenirs liés aux premières années de vie du frère ou de la sœur porteurs de handicaps. Cette amnésie découle d'un désinvestissement, qui est causé par une surcharge de l'attention accordée aux souvenirs traumatisants liés à l'enfant atteint (annonce du diagnostic, étapes de la prise en charge).
  - · Chez les cadets, un non-investissement est constaté. Les souvenirs des événements de sa vie ne peuvent pas être pleinement investis d'un point de vue libidinal, faute d'énergie disponible, celle-ci ayant été entièrement absorbée par l'enfant handicapé.

# Remaniement des axes horizontaux et verticaux

La survenue d'un enfant porteur de handicaps au sein d'une fratrie remanie les relations sur le plan vertical et horizontal de la dynamique familiale. Selon Meynckens-Fourez (2004), cette incidence peut s'expliquer par deux voies distinctes : (1) soit directement, via les ajustements relationnels entre les parents et la famille élargie (notamment les grands-parents et l'organisation différente que cela implique) ; (2) soit indirectement, par l'intermédiaire des interactions au sein du sous-système « fratrie ».

Certains de ces remaniements s'inscrivent directement dans les processus psychiques relatifs aux dimensions verticales et horizontales décrites par Vinay et Jayle (2011) en y apportant quelques particularités. Celles-ci sont décrites dans les deux points suivants.

### Particularités de la dimension verticale

Si l'on observe généralement une diminution de la conflictualité entre les frères et sœurs dans les familles où un enfant est porteur de handicaps, il n'en est pas moins de la rivalité, qui elle, serait tout aussi présente dans ces fratries (Griot et al., 2013). Korff-Sausse (2006) interroge le rival impliqué dans cette dynamique en soulignant que les frères et sœurs sont confrontés à des *enjeux de rivalité extrêmement compliqués*, tant vis-à-vis de leurs parents qu'avec l'enfant porteur de handicaps. Afin d'exprimer cette rivalité sans passer par la conflictualité, l'enfant recourt régulièrement à des activités ayant trait au maternage ou à l'éducation (Griot et al., 2013). Chez le cadet, occuper une place « *d'usurpateur usurpé* » Gauthier (2013, p. 102) en dépassant son grand-frère atteints de handicap peut éveiller les sentiments de culpabilité, inhiber l'apprentissage et induire des sentiments de rivalité chez l'aîné atteint (Gauthier, 2013 ; Wintgens & Hayez, 2003).

La *jalousie ordinaire*, qui survient généralement lors de l'arrivée d'un cadet ou envers un aîné, *se complexifie* en raison du handicap et de ce que sa réalité objective vient introduire (Korff-Sausse, 2006). En effet, les fantasmes plus ou moins inconscients de l'enfant à l'égard de l'autre frère, tels que les souhaits de mort, trouvent parfois leur réalisation partielle dans le réel où les périodes d'hospitalisation et les placements peuvent être perçus comme la réalisation des pensées secrètes. Ces pensées, mélangées à la réalité, donnent lieu à un sentiment de culpabilité. Par ailleurs, l'impossibilité d'exprimer ses sentiments d'hostilité envers le jeune frère induit un profond refoulement de la haine et de l'agressivité (Gauthier, 2013 ; Korff-Sausse, 2006).

Selon l'analyse de Melanie Klein (Boucher & Derome, 2006), la *réparation* se déploie tout au long de la vie suite à la première expérience de perte que l'enfant expérimente lorsqu'il prend conscience, vers le cinquième mois de sa vie, que sa mère et lui peuvent se séparer et de son désir de préserver en lui un bon objet maternel. Dans la réalité fantasmatique de l'enfant, la perte de la mère est associée à la crainte de l'avoir blessée. La culpabilité qui en résulte pourra s'apaiser à travers le processus de réparation. Dès lors, en adoptant des comportements de réparation, l'enfant aspire à apaiser les blessures de la mère, tout en ayant l'opportunité de restaurer ses propres blessures narcissiques.

Dans ces fratries, la culpabilité ainsi que l'identification parentale peuvent amener les frères et sœurs au sentiment de « devoir réparer » (Gauthier, 2013). Ainsi, par rivalité envers le frère porteur de handicaps ainsi que par amour aux parents, le frère non atteint peut éprouver le besoin

d'offrir une excellente image de lui-même, concordante aux attentes perçues des parents (Wintgens & Hayez, 2003). Toutefois, chez certains, cette volonté de « faire de l'ombre » à l'enfant porteur de handicaps peut éveiller des sentiments culpabilité, ce qui amène l'enfant à se mettre en échec ou à saboter les comportements supposés être excellents (Wintgens & Hayez, 2003). La réparation se prolonge également souvent dans les projets professionnels à travers un choix de métier fraternel, tel que le soin, le social ou le paramédical (Boucher & Derome, 2006; Gauthier, 2013). Cette orientation témoigne de la volonté de réparer ou de sublimer l'agressivité en une activité positive tout en permettant d'adopter un trait identificatoire du frère porteur de handicaps, de contribuer au service de l'autre et à l'estime de soi (Gauthier, 2013).

Un phénomène de *parentification* est également fréquemment observé au sein de ces fratries. Historiquement, ce terme est introduit par Boszormenyi-Nagy au début des années 60 comme « *une distorsion subjective des relations où l'un des deux partenaires, souvent l'enfant, devient parent pour l'autre* » (Griot et al., 2013, p. 374). Au fil du temps, la notion de parentification s'est élargie afin d'englober toute forme de relation, allant au-delà de la seule relation entre l'enfant et son parent (Goff, 2005 ; Griot et al., 2013). Ainsi, Minuchin et Boszormenyi-Nagy (Griot et al., 2013) décrivent la parentification comme un phénomène qui prend naissance lorsque l'équilibre entre donner et recevoir est compromis. Par conséquent, il est possible de faire état de cette dynamique entre un enfant et son parent, entre un membre du couple et son partenaire, et également entre un enfant et sa fratrie, lorsque celui-ci adopte des comportements habituellement attribués aux parents (Griot et al., 2013).

Il est fréquent de constater des comportements relevant de la parentification chez les frères et sœurs de personnes porteuses de handicaps (Gauthier, 2013 ; Griot et al., 2013 ; Korff-Sausse, 2006 ; Wintgens & Hayez, 2003). Les études réalisées par Stoneman et Brody (Boucher & Derome, 2006) ainsi que celle réalisée par Griot et al. (2013) démontrent que les activités dans ces fratries tendent à être davantage tournées vers le maternage (aide, enseignement). Cette dynamique peut être instituée de façon relativement consciente par les parents envers l'enfant qu'ils considèrent « plus mature » ou de façon plus inconsciente lors d'épisodes de détresse (Gauthier, 2013 ; Wintgens & Hayez, 2003). Dès lors, elle peut venir de l'enfant lui-même par identification, par désir de consolation des parents, de protection du plus faible, ou encore d'une façon de se soulager de la culpabilité liée aux mauvaises pensées envers le frère ou la sœur atteints de handicaps (Gauthier, 2013).

Il est important de nuancer ces propos en précisant que la parentification ne porte pas forcément atteinte au développement psycho-affectif de l'enfant, pour autant qu'elle soit reconnue par les parents et qu'elle soit délimitée dans ses moments et fonctions (Goff, 2005 ; Griot et al., 2013). Dans ce cas-ci, Griot et al. (2013) font référence à « l'enfant parental », développé par Minuchin, dans lequel l'enfant intègre le sous-système parental en occupant des activités clairement définies. Dans ces circonstances, la parentification peut s'avérer bénéfique, notamment en offrant la possibilité à l'enfant de s'identifier à une représentation du bon parent qu'il aspire à devenir (Goff, 2005).

# Particularités de la dimension horizontale

La présence d'un enfant porteur de handicaps au sein d'une fratrie amène à se questionner quant au *processus d'identification et de séparation*; « difficulté à se reconnaître et peur de se ressembler se conjuguent pour altérer la relation spéculaire et lui conférer parfois un caractère menaçant » (Korff-Sausse, 2006, p. 140).

C'est uniquement par le biais de l'identification que survient ultérieurement la différenciation nécessaire pour conquérir et affirmer sa propre identité (Griot et al., 2013). En permettant de cerner ce qui est semblable et différent, notamment via la comparaison des forces et des faiblesses, la rivalité fraternelle constitue un élément important du processus de différenciation entre soi et autrui (Boucher & Derome, 2006). Or, au sein des fratries confrontées au handicap, les interactions courantes et spontanées entre frères et sœurs, caractérisées par des comportements agressifs tels que le chahut, les bagarres, les insultes, ainsi que l'expression de sentiments tels que la jalousie et la rivalité, sont souvent réprimées, inhibées ou contournées (Gauthier, 2013 ; Griot et al., 2013). Par conséquent, ces frères et sœurs se retrouvent confrontés à un dilemme où la conquête de soi les amène dans un espace de rivalité avec le frère porteur de handicaps, tout en les détachant du désir de solidarité familiale et fraternelle, ce qui induit un sentiment de culpabilité (Boucher & Derome, 2006).

En outre, s'il semble relativement aisé pour ces frères et sœurs d'établir une relation interpersonnelle avec leur homologue porteur d'une déficience, il n'en est pas de même en ce qui concerne la relation intersubjective (R. S. Scelles, 2006). En effet, la difficulté à se représenter la vie intrapsychique de l'autre et à s'identifier à lui peut entraver la capacité de ces fratries à se faire une représentation de la « carte du monde » mentale de leur frère ou sœur porteurs de handicaps (R. S. Scelles, 2006). Cette difficulté ainsi que les multiples tentatives de rapprochement recherchées par l'enfant « sain » tendrait, à défaut d'instaurer une proximité fraternelle, à former un lien semblable à une relation verticale, telle celle qui existe entre un parent et son enfant (Griot et al., 2013).

# Chapitre III : Dans le cadre de la trisomie 21

La littérature semble unanime quant à l'importance de considérer le type de handicap dont est porteur le membre de la fratrie lorsque l'on souhaite étudier l'expérience subjective de ses frères et sœurs.

La revue de la littérature réalisée par Mandleco et Webb (2015), visant à comparer les perceptions et expériences vécues par les fratries de personnes porteuses de trisomie 21 ou du trouble du spectre autistique, permet de justifier ces propos. Les auteurs relèvent en ce sens cinq thèmes décrivant le vécu de ces fratries et pouvant varier selon le handicap. Ces thèmes sont les suivants : « la connaissance de la maladie », « la relation aux autres », « la perception de leur expérience », « les réactions émotionnelles » et, enfin, « les conséquences sur leur comportement et leur personnalité ». Les résultats de cette étude indiquent notamment que, comparativement au syndrome de Down, le trouble du spectre autistique est davantage perçu comme stressant par les membres de la fratrie et affecte plus négativement leur relation aux pairs. La perception est également teintée de plus de négativité envers l'homologue porteur du trouble du spectre autistique en comparaison à la trisomie 21, ceci étant attribuable aux mouvements agressifs ou destructeurs davantage attribuable au trouble du spectre autistique. Outre ces divergences, les chercheurs relèvent également quelques convergences en termes de comportement et de trait de personnalité. Ainsi, en comparaison à une population tout-venant, ces deux groupes présenteraient de plus hauts niveaux de patience, d'entraide, d'empathie et assumeraient plus de responsabilités à leur domicile.

# Qu'est-ce que la trisomie 21 ?

À notre connaissance, aucune étude qualitative visant à explorer la réalité subjective des frères et sœurs de personnes avec une trisomie 21 n'a été réalisée jusqu'à présent. Il s'agit précisément de la partie pratique de ce travail. Toutefois, avant d'aller plus loin, il nous a semblée essentiel d'acquérir une connaissance globale de cette condition afin de pouvoir en tenir compte lors des entretiens avec les participants et lors de l'analyse du matériel.

# Définition et étiologie de la trisomie 21

Le terme « trisomie 21 », proposé par le professeur Jérôme Lejeune dans les années 1960 et également connu sous le nom de syndrome de Down, désigne « *l'ensemble des manifestations physiques et biologiques découlant de la présence du chromosome 21 en trois exemplaires, au lieu de 2* » (Fondation Jérôme Lejeune, 2022). Sa prévalence dans le monde est estimée à environ une naissance pour 700 à 1000, ce qui en fait la principale cause diagnostiquée de déficience intellectuelle d'origine génétique. Cette condition génétique est généralement non-héréditaire et le risque d'avoir un enfant porteur de trisomie 21 augmente avec l'âge de la mère.

La trisomie 21 est une affection génétique, qui affecte l'ensemble de l'organisme. Elle est causée par une anomalie chromosomique : normalement, un individu possède 46 chromosomes organisés en 23 paires. Dans le cas de la trisomie 21, le chromosome 21 est présent en trois exemplaires au lieu de deux, ce qui porte le nombre total de chromosomes à 47. La présence de ce chromosome supplémentaire entraîne un déséquilibre global dans le fonctionnement du génome et donc de l'organisme. Les recherches ont permis de déterminer que cette condition peut se manifester selon trois formes distinctes, donnant lieu à trois types de trisomie 21 : la trisomie libre, la trisomie mosaïque et la trisomie par translocation.

### · La trisomie libre

La trisomie libre concerne environ 95 % des individus atteints de trisomie 21. Elle est le résultat d'une erreur de séparation des chromosomes survenant lors de la première division cellulaire. Elle impacte l'ensemble des cellules du corps humain.

# · La trisomie mosaïque

La trisomie mosaïque survient lors de la deuxième division cellulaire et concerne environ 2 % de la population atteinte de trisomie 21. Dans ce cas, il existe une combinaison de cellules ayant 46 chromosomes et de cellules ayant 47 chromosomes.

Les personnes atteintes de trisomie mosaïque peuvent parfois présenter des différences par rapport aux personnes atteintes de trisomie libre, telles que des traits physiques moins évidents ou un potentiel cognitif plus développé, par exemple. Cependant, il est important de ne pas conclure que ces personnes seront moins touchées par la trisomie, car il est impossible de déterminer quelles cellules comportent le troisième chromosome.

### · La trisomie par translocation

La trisomie par translocation recouvre environ 3% des individus ayant la trisomie 21. Elle se réfère à une situation où une partie du chromosome 21 a subi une rupture. Dans ce cas, l'enfant reçoit ce chromosome transloqué dans son héritage génétique provenant d'un des parents, qui est lui-même porteur de cette translocation, bien qu'il ne présente pas de symptômes liés au syndrome. (Fondation Jérôme Lejeune, 2022 ; *Qu'est-ce que la trisomie 21*, s. d.)

# Phénotype de la trisomie 21

L'expression de cette condition génétique se traduit par des manifestations communes à tous les individus porteurs, avec toutefois une grande variabilité inter-individuelle.

# Phénotype physique

Les yeux bridés constituent une caractéristique physique marquante chez les sujets atteints de trisomie 21. Un visage rond, un crâne de petite taille, des oreilles généralement plus basses, des pommettes presque inexistantes, une bouche plus petite, des lèvres très minces et parfois une difficulté à contrôler les muscles de la langue sont également notables. En outre, ils présentent des bras et des jambes relativement courts, un seul pli palmaire dans la paume des mains et un tonus musculaire global assez faible.

### Phénotype cognitif

Les conséquences de la trisomie 21 sur le développement sont très variables d'un individu à l'autre. Les personnes atteintes présentent généralement un niveau de déficience intellectuelle allant de légère à modérée (correspondant à un QI entre 50 et 69, selon l'OMS), bien que la possibilité d'une déficience intellectuelle profonde ne soit pas exclue. Cette caractéristique constitue le handicap le plus significatif qui entrave leur pleine liberté ainsi que leur autonomie.

### Pathologies associées

Les individus porteurs de trisomie 21 présentent fréquemment des anomalies congénitales, telles que des cardiopathies, ainsi que des anomalies musculosquelettiques, telles que, par exemple, des luxations, une hypotonie musculaire ou une altération du contrôle des mouvements volontaires. Toutefois, l'espérance de vie ainsi que la qualité de vie ont considérablement progressé grâce à la prise en charge précoce des problèmes cardiaques et

pulmonaires dès l'enfance. (Fondation Jérôme Lejeune, 2022 ; *Qu'est-ce que la trisomie 21*, s. d.)

# PARTIE PRATIQUE

# Chapitre I: Méthodologie

# Objectifs et positionnement

Si les recherches portant sur la thématique des fratries en situation de handicap sont relativement récentes, très peu d'études tentent d'explorer qualitativement le vécu subjectif de ces frères et sœurs, et encore moins dans une population adulte. Or, tel expliqué dans la partie précédente, la survenue du handicap induit des particularités au niveau du système familial, en ce compris le sous-système fraternel.

Partant de ces constatations, la visée de ce travail est d'explorer le vécu subjectif de frères et sœurs de personnes porteuses de handicaps via une recherche qualitative. La notion de handicap recouvrant un large panel de conditions, nous avons choisi de cantonner notre recherche à la trisomie 21 pour deux raisons principales. D'une part, elle constitue la principale cause diagnostiquée de déficience intellectuelle d'origine génétique dans le monde. D'autre part, à notre connaissance, il existe très peu d'études qualitatives portant spécifiquement sur l'expérience de ces fratries, contrairement à d'autres fratries, telles que celles des personnes atteintes de trouble du spectre autistique, par exemple.

La démarche qualitative et clinique de ce projet a pour objectif de placer la singularité de chaque individu rencontré au premier plan et, ainsi, de tenter d'approcher au mieux leur subjectivité. En outre, il nous semble important, via ce travail, de ne pas apposer aux participants une étiquette de « frère de » ou de « sœur de » et de considérer chaque sujet rencontré comme unique et avec sa propre trajectoire de vie.

# Axes et questions de recherche

Trois axes ont été définis au préalable afin de tenter d'approcher la subjectivité des sujets rencontrés. Toutefois, il est important de préciser qu'il s'agit davantage de pistes exploratoires que d'un plan rigide qui exclurait des thèmes et éléments auxquels nous ne nous attendrions pas au cours du projet.

Le premier axe consiste à explorer la différentiation moi – non-moi vécue chez les sujets. En effet, la littérature scientifique décrit des particularités au niveau des processus d'identification et de séparation chez les membres de ces fratries, notamment via l'évitement de sentiments agressifs (tels que la rivalité ou la jalousie par exemple). En outre, la difficulté de se représenter le vécu subjectif de l'autre porteur de handicaps peut compliquer la capacité à s'identifier à lui. Or, cette identification permet dans un second temps d'accéder à la différenciation. Comme la littérature fait le plus souvent état de ces particularités dans le développement de l'enfant, nous souhaitions sonder ce qu'il en est au sein d'une population adulte. Ainsi, notre première question de recherche est la suivante : *comment ce vécu influence-t-il les processus d'identification et de séparation du sujet* ?

Le second axe vise à appréhender la relation d'objet ainsi que la différenciation des générations chez les sujets. En effet, des comportements de l'ordre de la parentification se déploient très souvent chez les membres de ces fratries lorsqu'ils sont enfants. Cela s'explique notamment par des mouvements de réparation et de sublimation. Selon nous, il est pertinent de s'interroger sur le lien entre la parentification et la structuration œdipienne du sujet dans la mesure où cela semble atténuer la frontière entre les générations et influencer la structuration œdipienne du sujet. Toutefois, n'ayant pas encore trouvé d'article faisant état de ce lien, notre seconde question de recherche est la suivante : comment ce vécu influence-t-il la structuration œdipienne du sujet ?

Enfin, le troisième axe vise à approcher au plus près les angoisses et défenses mobilisées par les sujets rencontrés. Ces deux thèmes étant des éléments fondamentaux de l'approche psychodynamique, il nous est essentiel de les explorer dans le cadre de cette recherche. En outre, la littérature scientifique met en évidence des caractéristiques spécifiques directement liées à ces thèmes durant l'enfance, telles que la culpabilité et le besoin de réparation. Ainsi, notre troisième question de recherche est la suivante : *quels sont les angoisses et mécanismes de défense mobilisés par les sujets ?* 

# Population de recherche

# Critères de recrutement

Le recrutement des participants s'est basé sur deux critères, à savoir (1) être âgé de plus de 18 ans et (2) avoir un frère ou une sœur présentant une trisomie 21.

Deux procédures de recrutement ont été mobilisées en vue d'obtenir un échantillon entre 6 et 8 participants. La première modalité a consisté à recruter des participants en publiant une annonce sur les réseaux sociaux. La seconde modalité a consisté à faire appel au bouche-à-oreille.

# Échantillon obtenu

Au total, six participants ont été rencontrés dans le cadre de ce projet. Parmi ceux-ci, quatre sont des hommes et deux sont des femmes. Les sujets sont âgés entre 19 ans et 54 ans.

Dans un souci de respect de la personne et de son identité, un prénom d'emprunt est assigné à chaque participant ainsi qu'à leur frère ou sœur porteurs de trisomie 21. En outre, nous avons pris la décision de censurer toute référence aux autres prénoms, aux noms de lieu ou d'associations mentionnés dans leur témoignage. Les autres informations demeurent authentiques. Ci-dessous, voici un tableau récapitulatif des sujets rencontrés :

Prénom	Âge	Genre	Profession	Nombre	Position	Position du
d'emprunt				d'enfants dans	dans la	frère/de la
				la fratrie	fratrie	sœur T21
						dans la
						fratrie
Jean	50 ans	Homme	Ouvrier en usine	3	Aîné	Cadette
Mathieu	20 ans	Homme	Étudiant en	2	Aîné	Cadet
			infographie			
Antoine	24 ans	Homme	Étudiant en	3	Aîné	2 <sup>e</sup>
			coaching sportif			
Lisa	19 ans	Femme	Étudiante en	2	Jumelle	Jumeau
			logopédie			
Murielle	54 ans	Femme	Cheffe éducatrice	5	Avant-	Cadet
			spécialisée		dernière	

Olivier	29 ans	Homme	Responsable en	4	Cadet	Avant-
			entreprise			dernier

# Récolte des données

Chaque participant a été rencontré en un seul entretien, dans le but de réaliser le Thematic Apperception Test (test projectif), un entretien semi-directif basé sur l'histoire de vie du sujet ainsi que la libre réalisation de l'arbre généalogique. L'association de ces trois tâches nous a semblé pertinente dans la mesure où ils permettent de relier le récit de vie de chaque sujet à un fonctionnement psychologique ainsi qu'à un système familial qui leur est propre afin de cerner au mieux leur subjectivité.

# Thematic Apperception Test

Chaque entretien a débuté par l'administration du Thematic Apperception Test (TAT). Ce test projectif consiste à la présentation d'une série de planches représentant des relations interpersonnelles ambiguës ainsi qu'à des représentations plus abstraites. Pour chacune d'entre elles, le sujet a pour tâche de répondre à la consigne : « *Imaginez une histoire à partir de chaque planche* ». L'ordre de présentation des planches fut la suivante :

- Pour les sujets féminins: 1, 2, 3BM, 4, 5, 6GF, 7GF, 9GF, 10, 11, 12BG, 13B, 13MF,
   19 et 16;
- Pour les sujets masculins : 1, 2, 3BM, 4, 5, 6BM, 7BM, 8BM, 10, 11, 12BG, 13B, 13MF, 18 et 16.

À partir des protocoles issus de l'administration de ce test, nous avons effectué une analyse ainsi qu'une interprétation selon la méthodologie psychanalytique en nous basant sur l'ouvrage de Brelet-Foulard et Chabert (2019) : « *Nouveau manuel du TAT : Approche psychanalytique* ».

L'utilisation de cet outil nous est apparue pertinente afin d'appréhender au mieux le fonctionnement psychique de chaque sujet, en ce compris leur image de soi et leur relation d'objet.

# Entretien semi-directif

La seconde partie de l'entretien s'est déroulée autour d'un entretien semi-directif, dont la consigne de départ était celle du récit de vie : « *Qu'est-ce qui fait que vous êtes la personne que vous êtes aujourd'hui ?* ». La décision de procéder au test projectif avant de mener l'entretien vise à éviter toute contamination des récits ou des histoires racontés dans le TAT par les éléments éventuellement abordés lors du récit de vie. Quant à l'entretien semi-directif, nous avons opté pour celui-ci car il nous semble approprié pour fournir des informations pertinentes sur l'expérience subjective des sujets rencontrés.

L'entretien a encouragé et respecté les associations libres de chaque personne rencontrée, tout en étant guidée par une grille thématique reflétant nos axes de recherche. Cette grille est présentée ci-dessous :

- · Le vécu dans leur fratrie ;
- · La représentation subjective de leur relation aux parents ;
- La représentation subjective de leur relation à leur frère ou sœur porteurs de trisomie 21 ;
- · L'enfance;
- · La représentation d'eux-mêmes ;
- · La projection dans l'avenir par rapport à leur frère ou sœur porteur de trisomie 21.

# Libre réalisation de l'arbre généalogique

Enfin, les entretiens ont été clôturés via la tâche de la libre réalisation de l'arbre généalogique. Pour cette épreuve, un bloc de feuilles ainsi que des stylos de différentes couleurs étaient présentés au sujet. Ce dernier recevait la consigne suivante : « Pourriez-vous réaliser votre arbre généalogique afin que je puisse mieux me représenter votre famille et ensuite nous en discuterons » (Katz-Gilbert et al., 2019).

L'administration de cette tâche présentait une double finalité. D'une part, celle d'être sûrs d'avoir bien compris la configuration du système familial dans lequel s'inscrit le sujet rencontré et, d'autre part, celle d'explorer la représentation subjective des liens familiaux du sujet via la dimension projective de ce dispositif.

À partir des productions graphiques obtenues, nous avons réalisé une analyse ainsi qu'une interprétation selon une grille d'analyse qualitative détaillée élaborée par Katz-Gilbert et al. (2019). Pour des raisons évidentes de confidentialité, les arbres généalogiques situés en annexe sont modifiés et anonymisés.

# Analyse du matériel

# Analyse des entretiens

Dans le cadre de ce travail, les entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement, avec le consentement de chaque participant. Chaque analyse de cas se divise en deux sections.

La première section permet de situer la rencontre dans son contexte général. Divers éléments y sont abordés tels que les circonstances précédant la rencontre, le déroulement de l'entretien ainsi que des éléments qui nous semblent pertinents en vue de décrire la personne rencontrée. Ces informations nous semblent très importantes dans la mesure où nous estimons que les circonstances de l'entretien peuvent exercer une influence significative sur son contenu. Dans cette première partie, une perspective subjective sera employée via l'utilisation de la première personne (« je »).

La seconde section se focalise sur l'analyse des données. Ces dernières ont été traitées au moyen d'une grille d'analyse spécifiquement élaborée pour cette étude. Après une première lecture du corpus, nous avons procédé à une analyse du discours en trois étapes : la catégorisation, la classification et l'analyse. L'étude du contenu a débuté par une analyse des processus psychiques, puis a été mise en relation avec les théories psychodynamiques. L'objectif était d'intervenir à deux niveaux : le premier niveau, manifeste, consistait à relever les représentations et les positions exprimées, tandis que le deuxième niveau, latent, visait à mettre en évidence la dynamique sous-jacente du fonctionnement du sujet avec ses mécanismes de défense.

En ce qui concerne les éléments issus de notre analyse du TAT et de la libre réalisation de l'arbre généalogique, nous les avons mobilisés soit pour approfondir les thèmes abordés lors de l'entretien, soit pour compléter des informations manquantes.

# Analyse transversale

Des liens ont été établis entre les analyses singulières de chaque participant en vue de constater des similitudes et/ou des différences dans leur fonctionnement. Notre objectif était d'identifier des éléments susceptibles de répondre à nos questions de recherche. En outre, nous avons comparé ces données avec les éléments théoriques issus de la littérature scientifique

préalablement recherchés afin de pouvoir effectuer une comparaison entre les résultats déjà existants et ceux obtenus dans notre étude.

Enfin, il nous semble essentiel de souligner que les éléments abordés dans les différentes analyses sont non-exhaustifs et de nature hypothétique. Ces données sont le fruit de notre interprétation subjective et n'ont en aucun cas la prétention de refléter la complexité des personnes rencontrées dans le cadre de ce projet.

# Chapitre II: Analyses de cas

# Jean

### Données d'anamnèse et contexte de la rencontre

Jean est le premier participant que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Il est âgé de 50 ans, est marié et a trois enfants issus de cette union. Il est le deuxième d'une fratrie de trois enfants, ayant un grand frère et une petite sœur âgée de deux ans de moins, Françoise, porteuse de trisomie 21. Concernant sa profession, Jean occupe un poste d'ouvrier dans une usine.

Le rendez-vous est fixé à son domicile le dimanche 2 avril à 16h30. À mon arrivée, Jean me guide à travers la cuisine où je rencontre sa femme et sa fille, avant de me conduire dans la salle à manger où il m'invite à m'installer. Par mesure de confidentialité, je demande à Jean de refermer la porte derrière lui, ce qu'il fait, même si cela ne lui semblait pas forcément nécessaire. Spontanément, Jean me dit avoir lu le document d'information que je lui ai fait parvenir. Il le commente en ajoutant que « c'est surtout pour rassurer les gens ». L'entrevue se poursuit pour une durée totale de 45 minutes. Durant cette entrevue, Jean parle très vite et manipule fréquemment le stylo avec lequel il a signé le formulaire de consentement. Malgré son attitude qui me semble affirmée, nous percevons quand même un état de tension interne.

### **Analyse**

À la question du récit de vie « Qu'est-ce qui fait que vous êtes la personne que vous êtes aujourd'hui? », Jean répond que « c'est les <u>aléas de la vie</u> qui font comme tu es à 50 ans ». Il ajoute que l'éducation ainsi que ses connaissances (« amis », « copains ») ont probablement eu une incidence sur la personne qu'il est aujourd'hui. Jean poursuit en faisant référence, à plusieurs reprises, aux aléas de la vie et à l'importance de s'en relever et d'avancer :

« (...) en général, j'ai toujours l'impression de me comparer à une locomotive au boulot. Je suis, je suis la locomotive et les autres, c'est de temps en temps le wagon et il faut il faut aller, il faut avancer (...). Mais voilà, il y a des jours aussi où ça aussi on traîne la patte hein, y a peut-être aussi des histoires dans la vie qui font que, comme j'ai dit hein, tu t'ramasse des coups d'baffe mais il faut que, tu vas r'chercher du gasoil et puis t'es reparti quoi, on remplit l'réservoir et puis c'est r'parti. Mais il faut pas, il faut pas s'arrêter, il faut y aller, maint'nant (...) »

La façon dont Jean aborde ces imprévus nous amène à nous questionner quant à sa capacité de traiter les affects dépressifs. En effet, dans un discours peu structuré, ce sujet se répète sans que Jean ne puisse davantage élaborer autour de cette thématique. Par ailleurs, il est intéressant de rappeler que Jean a connaissance du sujet de recherche de ce travail lors de l'entretien. Toutefois, le sujet de la fratrie, et plus particulièrement de sa sœur porteuse de trisomie 21, semble être évité. Il faut en effet attendre un questionnement de notre part afin que Jean s'ouvre sur ce sujet. Conformément à la volonté qu'il exprime de ne pas penser aux choses négatives, cela reflèterait-il une mise à distance des affects dépressifs suscités par le handicap de sa petite sœur ?

Lorsque Jean évoque Françoise, sa petite sœur porteuse de trisomie 21, il explique de manière distanciée dans son discours, que cela lui a permis d'être plus aidant envers son prochain. Il établit ensuite un lien avec les aléas de la vie dont il parlait précédemment :

« (...) nous autres c'est peut-être à cause de tout, enfin, à cause ou grâce à ça qu'on sait ce que c'est des d'aider les autres, quoi, peut-être mon frère et moi, on est, on est p't'être pas les mêmes non plus, mais j'veux dire si si on voit quelqu'un qui est un peu dans la mouise ben on sait très bien où on sait d'où on vient. »

Cette association semble étayer notre intuition selon laquelle les affects associés à Françoise et à son handicap sont éprouvants pour Jean, et qu'il a du mal à les supporter. Jean poursuit son récit en associant ceci à des sentiments de gêne éprouvés lorsqu'il était plus jeune :

« (...) tu sais, quand t'es quand t'es plus jeune, il y a une époque de la vie où tu dis heu... quand t'es à l'école primaire jusqu'à l'adolescence, t'essayes de pas en parler parce que c'est, j'sais pas si c'est de la gêne ou si c'est du, je sais pas pourquoi on en parle pas d'ailleurs. Mais à partir d'un certain âge, maintenant tu, à 50 balais, moi j'suis plus gêné de dire que j'ai une sœur trisomique, quoi. (...) Quand t'as un certain âge dans ta vie, tu te... dis mais pas trop qu'on sache quoi tu vois, on ne le cache pas, mais on en parle pas, c'est la différence. »

Le sentiment de gêne est également exprimé par Jean, à la fin du récit de vie, lorsqu'il semble associer, au moyen d'une dénégation, le sentiment de gêne suscité par le handicap à celle éprouvée par un adolescent qui, devant ses camarades de classe, cherche à se différencier de sa mère : « (...) <u>c'est pas d'la gêne, mais c'est, c'est presque d'la gêne parce que tu t'dis merde</u>

*j'ai ma mère qui me suit encore j'ai 12 13 ans* (...) ». La dénégation semble ici représenter un mécanisme par lequel Jean peut exprimer ses pensées, tout en s'en tenant à distance. Bien que Jean n'en fasse pas état dans son récit, ces affects peuvent nous amener à nous questionner sur la façon dont a été perçue la présence du handicap dans sa famille ainsi que sur l'autorisation, implicite ou non, d'en parler aux pairs.

Par après, Jean aborde la question de la jalousie et de la rivalité dans sa fratrie qui semblent réprimées vis-à-vis de Françoise. Ceux-ci semblent avoir été contournés à travers l'adoption de comportements plus matures : « Mais on n'a jamais été jaloux que elle elle ait un truc en plus parc'que, limite, c'était normal quoi. On a, on a jamais posé de questions. Et puis elle a eu un vélo aussi, on lui a appris à aller à vélo, tu vois, on est, on, on était plus patients. ». L'interdiction d'exprimer cette rivalité vis-à-vis de sa petite sœur semble exercer une influence sur la façon dont Jean la perçoit dans ses relations sociales. En effet, à plusieurs reprise, Jean parait dénoncer l'absurdité qu'il perçoit dans la compétition entre les individus : « Parce que ici, on est dans dans un monde de fou, hein, tout le monde, tout le monde, c'est toujours au plus, plus. Ah t'as vu, t'as vu ? Mes carottes dans le jardin ? Ouais, elle était comment, 20 cm ? La mienne elle fait 25 hein ? Non mais c'est de la couillonnade ça, c'est de la foutaise, ça c'est c'est rien. ».

Concernant sa relation à ses parents, Jean verbalise à plusieurs reprises le fait que l'attention était majoritairement tournée vers Françoise en raison de ses besoins. Il semble se défendre des affects qui y sont liés, notamment via l'usage d'une dénégation : « Mais mes parents avaient besoin d'être souvent là pour elle, et puis on s'est un peu fait nous-mêmes nous, mais c'est pas, ça n'a pas bouleversé notre vie, en tout cas. ». Il est intéressant de noter que Jean ne parle de ses parents qu'à peu de reprises, notamment lorsqu'il explique qu'ils s'occupaient davantage de Françoise. Certaines réponses données au TAT nous amènent à nous questionner sur la représentation de l'étayage parental donc Jean a pu bénéficier. Si la planche 2 indique une capacité pour Jean à trianguler les relations, le couple qu'il décrit n'en est pas moins désidéalisé : « (...) et puis on voit la jeune fille qui part à l'école et j'pense que les parents, heu... bon ils n'ont pas l'air de de de s'y attacher beaucoup, à la, à la gamine. Elle a l'air plutôt d'être partie toute seule enfin bon, voilà, il a pas l'air vraiment que les parents l'aident beaucoup quoi hein. Qui qu'ils lui disent aurevoir ni rien (...) ». La réponse donnée par Jean à la planche 11 nous interpelle également : « Heu, pff, ouais ben j'imagine ouais des gens vouloir passer sur un pont. Apparemment, y a eu un petit peu une catastrophe naturelle, quelque part. Mais que là-bas, de l'autre côté, il y a un peu de lumière, donc les gens vont toujours là où il fait le plus clair possible. + C'est... ouais, ça m'inspire pas trop cette photo t'façon (rires). Voilà. Non. ». Face à l'angoisse suscitée par cette planche qui évoque la question des relations maternelles précoces, Jean recourt à un clivage qui scinde cette représentation en un bon objet d'un côté et un mauvais de l'autre. La planche 12BG, quant à elle, est tout d'abord marquée par une persévération où Jean semble éprouver des difficultés à se défaire des affects suscités par la planche 11 : « Alors voilà quelque chose de plus agréable. Ben ça c'est c'est la vie, c'est le printemps, c'est les... les qui qui bourgeonnent, c'est, c'est une barque heu, qui à côté de l'eau. Voilà, c'est...C'est le bonheur quoi (petit rire). Il y a plein, y a plein, on peut imaginer plein de choses là, la barque est partie en vacances sur l'eau ou couter les petits oiseaux. Enfin voilà, plein de choses ça le printemps quoi. Ça, c'est c'est beau, voilà. ». Jean décrit cette planche de façon très idéalisée et son discours est quelque peu désorganisé. Nous comprenons ceci comme une défense maniaque mobilisée par Jean suscitée par l'angoisse de perte, mobilisée par cette planche. Ceci nous amène à nous interroger sur l'éventuel lien avec la naissance de sa petite sœur, lorsqu'il avait deux ans. Outre l'arrivée d'un nouvel être dans sa fratrie, nous pouvons nous questionner sur la façon dont a été supportée la survenue du handicap au sein de ce système.

Les données récoltées au TAT semblent également suggérer une frontière entre le moi et le non-moi parfois ténue chez Jean. Cette constatation apparait particulièrement marquée à la planche 16, où, tout en s'appuyant sur le percept, Jean décrit un récit marqué par une confusion entre objets internes et externes : « (...) Mais là avec celle-ci ben t'imagines les histoires que t'as envie, quoi. Hein, et tu fais la la vie comme t'as envie de la faire sans, sans préjugés, sans ... sans rien, la feuille est vide donc tu écris ton livre comme t'as envie de l'écrire, quoi. C'est toi qui détients le, le pouvoir de de la remplir, cette feuille. (...) ».

Enfin, nous souhaitons également toucher quelques mots au sujet du contre-transfert dans lequel nous avons été pris<sup>2</sup>. Comme mentionné précédemment, le débit de parole de Jean était extrêmement rapide, et il passait régulièrement d'un sujet à un autre, rendant ainsi ardue la tâche de suivre le fil de sa pensée. De plus, lors de la transcription de l'entretien, il était troublant de constater que nous n'avions aucun souvenir d'une partie du discours de Jean, bien que celleci soit tout à fait marquante :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Par souci de cohérence, nous avons fait le choix de maintenir le « nous » lors de l'analyse du contre-transfert dans ce travail.

« Mais il y a plein de choses, hein, je te dis, y a l'entourage, y a le boulot, il y a, il y a plein de choses (...). Sur ça, toi, tu tu apprends ça. Mais dans dans 20 ans tu vas voir, tu vas peut-être avoir des cas spéciaux, tu vas dire bah bon la vie est si dure que ça, tu tu vas avoir tu vas faire autre chose ou te concentrer sur ta famille. Si tu te maries, t'as des grosses machin, tu vas me dire j'ai autre chose à foutre que d'entendre pleurnicher l'autre sur mon sur son divan quoi. Quand même, voir autre chose, quoi, la vie c'est pas que que des mecs qui viennent à pleurer tout, tout leur malheur du monde, hein, tu sais, les grands patrons, nous autres, on les appelle les chulos, là c'est ceux qui pleurent quoi, tu vois, ils pleurent pour tout, tout le malheur du monde est sur leur dos là, c'est pas ça la vie. Non, il y a des gens qui ont vécu du du très haut, hein, mais il faut se relever. Voilà, c'est comme ça. »

Ce paragraphe s'est suivi d'un long silence avant que nous ne choisissions de changer de sujet. A posteriori, nous avons eu le sentiment de vivre une forme de clivage dans laquelle nous nous sommes sentis « coupés » de ce qui se déroulait lors de cet entretien. Il nous semble intéressant de mettre cette observation en parallèle avec la façon dont Jean peut supporter et traiter les affects dépressifs. *Aurait-il recours au même procédé afin d'éviter l'effondrement*?

# Synthèse de l'analyse

Notre premier axe de recherche vise à explorer les processus d'identification et de séparation du sujet. L'analyse des réponses données au TAT suggère une porosité des limites entre soi et autrui, notamment lorsque le contenu latent de la planche induit la réactivation de l'angoisse de perte (planche 12BG) ou lorsque Jean est amené à structurer ses objets internes et externes entre eux (planche 16) afin d'imaginer une histoire.

Le second axe de recherche se réfère à la structuration œdipienne du sujet. L'analyse des réponses données au TAT à la planche 2 suggère que Jean reconnait la triangulation œdipienne (père – mère – fille). Dans son récit, Jean parle très peu de ses parents. Lorsqu'il y fait allusion, c'est exclusivement pour expliquer qu'ils ont davantage été présents pour Françoise (« on s'est un peu fait nous-mêmes »). Ceci nous amène à nous questionner sur l'intériorisation d'une imago maternelle suffisamment contenante pour Jean. Les réponses données aux planches 11 et 16 du TAT nous semblent étayer cette hypothèse selon laquelle cette intériorisation se révèle précaire.

Notre troisième axe de recherche vise à explorer les angoisses et mécanismes de défense véhiculés par le sujet. La difficulté que nous présumons chez Jean à supporter les affects dépressifs nous amène à pressentir une angoisse de perte éprouvée ce dernier. Cette hypothèse nous parait étayée par la réponse donnée à la planche 12BG du TAT, dans laquelle celui-ci semble recourir à une défense maniaque face au contenu latent mobilisé. Par ailleurs, nous retrouvons fréquemment dans le récit de Jean le mécanisme de défense de dénégation, lequel lui permettrait de formuler ses sentiments tout en niant qu'ils lui appartiennent.

# Mathieu

### Données d'anamnèse et contexte de la rencontre

Mathieu est le second participant que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Il est âgé de 20 ans et réalise des études d'infographie. La semaine, il vit dans son logement d'étudiant et rentre chez ses parents durant les week-ends et les vacances scolaires. Son petit frère, Julien, porteur de trisomie 21, est âgé de 17 ans et réside en internat la semaine, rentrant chez lui les week-ends.

L'entrevue s'est déroulée le mercredi 5 avril à 9h30 à son domicile, où vivent également ses parents. Sa mère m'a ouvert la porte et m'a invitée à me diriger vers le salon, puis a appelé Mathieu qui m'a rejoint peu de temps après. Son père, présent également, m'a demandé si je désirais boire quelque chose. Mathieu et moi, nous nous sommes ensuite installés à la table de la salle à manger afin de débuter l'entretien. Spontanément, ses parents se sont retirés dans la pièce voisine, en prenant soin de refermer la porte derrière eux.

### <u>Analyse</u>

À la question du récit de vie : « Qu'est-ce qui fait que vous êtes la personne que vous êtes aujourd'hui ? », Mathieu prend quelques instants avant de répondre. De façon précautionneuse, il évoque comme premier élément de réponse la place de son frère dans la construction de son identité : « Ah je sais pas, je vais peut-être commencer par le commencement. Euh... Mmh... Du plus loin que j'me... j'me souvienne... heu... ben c'est quand mon p'tit frère était déjà né. Euh... je me souviens... oui que... que j'aimais bien passer du temps avec lui heu... Enfin, je trouvais ça vraiment génial de pouvoir avoir un frère. ». Dans la foulée, il explique avoir passé beaucoup de temps avec lui et qu'il a beaucoup participé à faire de lui la personne qu'il est aujourd'hui, que ce soit grâce à leur éducation, les valeurs transmises par leurs parents, mais également par le biais des jeux auxquels ils ont pris part ensemble.

Le jeu semble occuper une place importante dans la vie de Mathieu, et ce depuis tout petit. Avec plus de facilité, il explique avoir toujours aimé créer des jeux, qu'il s'agisse de jeux de plateau avec un ami en primaire ou de chasses au trésor pour son petit frère. Si les interactions avec son camarade de classe semblent être caractérisées par une relation plutôt horizontale, celles avec son petit frère semblent prendre une allure plutôt verticale. À titre d'exemple, il explique avoir créé une chasse au trésor pour Julien, accompagnée d'une carte et d'énigmes, avec pour mission de retrouver le « rhum » caché dans la maison. En accord avec les points de

théorie explicités précédemment, ce type d'interaction semble représenter, pour Mathieu, une stratégie déployée afin de contourner l'expression de la rivalité fraternelle. En outre, nous supposons que la difficulté éprouvée par Julien à se représenter la vie intrapsychique de son cadet, couplée à une volonté de rapprochement avec ce dernier, puisse participer à la verticalisation de cette relation. Ceci semble avoir exercé une influence sur la façon dont Mathieu vit ses relations. Il est en effet membre d'un mouvement de jeunesse et prend beaucoup de plaisir à créer et proposer des jeux aux enfants. Par ailleurs, il explique se sentir plus à l'aise lorsqu'il est en compagnie d'enfants plutôt que de personnes du même âge ou plus âgées :

« Je trouve que c'est beaucoup plus naturel. (...) Euh... Ouais bah pour ça souvent, j'aime euh ben j'aime vraiment bien ça parce que... Ben enfin je trouve ça tellement plus facile les enfants, parce que tu peux juste arriver et tu dois pas vraiment te poser des des questions sur comment t'es censé parler, de quoi t'es censé parler ou quoi. Juste tu peux rester comme t'es et euh et souvent, c'est c'qui marche le mieux et eux vont t'apprécier aussi euh parce que tu les prends pas juste pour des gosses quoi. (...) C'est probablement ça qui qui a fait que je suis plus à l'aise avec les plus jeunes que les plus âgés. »

Cet extrait nous amène à nous questionner sur la façon dont sont vécues les relations horizontales. En effet, nous pressentons chez Mathieu une plus grande difficulté à supporter les relations « d'égal à égal » dans la mesure où elles invitent à se mesurer à l'autre et impliquent une certaine rivalité qui semble ici réprimée. Dès lors, la préférence pour les relations plutôt verticales semble lui permettre de contourner ces mouvements agressifs et, ainsi, éviter des sentiments de culpabilité difficilement supportables. Ceci nous amène à nous questionner sur la façon dont se structurent les processus de différenciation et de séparation chez Mathieu. En ce qui concerne la représentation subjective de sa relation aux parents, l'analyse des réponses données au TAT indique une mise à distance des imagos maternelle et paternelle aux planches 6BM et 7BM via l'anonymisation des personnages et en n'instaurant pas ou très peu d'interaction entre les protagonistes du récit. Nous posons l'hypothèse selon laquelle ces mises à distance permettent à Mathieu de se défendre contre une angoisse d'intrusion.

En lien avec les processus de différenciation et de séparation, l'angoisse d'intrusion suppose une limite entre soi et autrui qui peut être ténue. Cette instabilité des limites s'exprime notamment dans la réponse apportée par Mathieu à la planche 16, dans laquelle le personnage principal du récit et lui semblent ne faire qu'un :

« (petit rire) Ah... mmh. Qu'est-ce que je pourrais imaginer avec ça?

Euh... + Ouais, ça me fait penser à... un artiste qui a le syndrome de de la page blanche, qui sait pas ce qui ce qui pourrait écrire, qui arrive pas à trouver d'inspiration de de sujet intéressant euh à traiter. + Du coup, il reste devant sa feuille et il se demande ce qu'il peut faire. Il s'pose pas mal de questions, il... il essaye de trouver quelque chose à chaque fois, il s'dit ouah, non, ça c'est... ça c'est un peu nul... ouah ça ça a déjà été fait, euh... il est un peu démotivé. + Mmh... il s' il se demande ce qui... Enfin à quoi il pourrait bien... servir au final dans ce monde. Euh... est-ce que vraiment ce qu'il fait d'habitude, c'est... c'est quelque chose qu'il pourrait apporter à... à différentes personnes euh... qu'est-ce qu'il pourrait faire justement pour pour essayer d'améliorer ce qui ce qui fait d'habitude. Euh... Puis peut-être aussi qu'il a la pression parce qu'il a des... des attentes de de son... de son public de, de sa famille euh... il en a un peu marre de tout ça et... et il trouve pas vraiment de... de choses à faire pour prouar (mot incompris)...

Régler ses problèmes. + Voilà. »

À travers la réponse donnée à cette planche, Mathieu semble également nous renseigner sur les exigences internes qui le traversent. D'un point de vue contre-transférentiel, nous avons senti chez Mathieu une volonté de proposer une bonne image de lui-même. Cela s'exprime notamment lors de la passation du TAT, lorsqu'il s'assure de répondre correctement à la consigne proposée. Nous établissons un lien avec un besoin de réparation que nous pressentons chez Mathieu. Ce mécanisme de défense semble avoir pu se déployer dans le jeu pour aider son frère :

« Ou, ou sinon aussi un truc que je faisais beaucoup, c'est que... bah notamment quand on était en en vacances ou quoi, euh bah Julien il... surtout quand il était petit, euh ben il avait beaucoup de mal pour marcher et tout ça, euh il était vite épuisé tout ça et, donc euh bah parfois papa et maman ils étaient là, bon bah Julien, il faut avancer là. Et euh... Et je sais

que, ben, souvent, j'allais près de lui et tout et et je lui trouvais un truc pour pouvoir, pour pouvoir le faire marcher ou quoi en disant, bah attends <u>on va</u> <u>jouer un jeu</u> ou quoi... et trouver quelque chose qui qui le motive à à pouvoir continuer et ça marchait assez bien, et on s'amusait bien avec ça. »

Si la relation fraternelle est fréquemment abordée, c'est moins le cas en ce qui concerne le handicap de Julien et la façon dont cela a été vécu par Mathieu. À travers cette forme de négativité dans son discours, nous pressentons en lui une volonté, plus ou moins consciente, de se tenir à l'écart d'une thématique chargée affectivement. Par ailleurs, d'un point de vue contretransférentiel, nous avons également eu le sentiment d'être maintenue à l'écart de son monde interne. L'analyse des réponses données au TAT nous semble appuyer nos propos ; à de multiples reprises, Mathieu semble investir massivement la réalité externe afin de se couper de son monde interne.

## Synthèse de l'analyse

Notre premier axe de recherche porte sur les processus de séparation et d'individuation. L'analyse des réponses données aux planches du TAT, notamment à la planche 16, nous font pressentir que les limites entre le moi et le non-moi peuvent s'avérer ténues chez Mathieu. Face à cette fragilité, ce dernier semble préférer se tenir à distance du « trop semblable » afin de préserver son Moi. Il explique en ce sens se sentir plus à l'aise avec un public plus jeune. Selon nous, cette préférence signe, d'une part, un moyen déployé par Mathieu afin de contourner une rivalité étant propre aux relations « d'égal à égal » et, d'autre part, une façon d'éviter une confusion identitaire entre soi et l'autre.

Notre deuxième axe de recherche consiste à explorer la structuration œdipienne du sujet. L'analyse des réponses données aux planches du TAT, notamment à la planche 2, suggère une difficulté pour Mathieu à reconnaitre la triangulation œdipienne (père – mère – fille). Par ailleurs, Mathieu anonymise les personnages présents sur planches évoquant les représentations maternelles (planche 5 et 6BM), suggérant une tentative de se mettre à distance des conflits suggérés par les contenus latents. La représentation paternelle, quant à elle, apparait davantage reconnue et supportée (planche 7BM). Ces constatations nous amènent à nous questionner sur la façon dont les mouvements œdipiens ont pu être intégrés chez Mathieu.

Notre troisième axe de recherche vise à sonder les angoisses et mécanismes de défense mobilisés par le sujet. Nous posons pour hypothèse que Mathieu est traversé par des angoisses d'intrusion, que nous percevons dans cette volonté de se tenir à distance de l'autre. En outre, la

réponse donnée à la planche 5 du TAT nous semble étayer cette hypothèse. En effet, tout en anonymisant les personnages, Mathieu dépeint une scène où une femme affiche un regard empreint de reproches envers un autre personnage qui se cache dans la pièce. Quant au mécanisme de défense, nous pressentons que Mathieu est traversé par un besoin de réparation. Celui-ci se manifesterait entre autres par la volonté de Mathieu d'offrir une très bonne image de lui-même, mais également via le jeu avec son frère.

## Lisa

## Données d'anamnèse et contexte de la rencontre

Lisa est la quatrième participante que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Elle est âgée de 19 ans au moment de la rencontre et a un frère jumeau, Luca, porteur de trisomie 21. Lisa et Luca vivent tous les deux chez leurs parents. Elle est actuellement en première année d'étude en logopédie.

L'entrevue s'est déroulée le 12 avril à 9h30, dans un local de l'université. Nous échangeons quelques mots avant le début de l'entretien. Lorsque je la remercie pour sa participation, Lisa m'explique que c'était avant tout pour « *rendre service* ». De façon générale, j'ai senti son attitude comme ouverte, bien qu'un peu stressée. Au total, l'entretien durera 1h07

## **Analyse**

À la première question du récit de vie : « Qu'est-ce qui fait que vous êtes la personne que vous êtes aujourd'hui ? », Lisa répond en mettant la relation avec son frère jumeau ainsi que la trisomie 21 dont il est porteur en avant-plan. Lisa explique qu'ils ont « vraiment grandi ensemble » et qu'il a grandement participé à faire d'elle la personne qu'elle est aujourd'hui. Elle ajoute que, de par sa trisomie 21, elle a également dû s'adapter et que cela lui a permis de développer certaines qualités, telles que l'empathie, la créativité et de patience. Cette expérience l'a également amenée à développer une plus grande maturité que ses pairs lorsqu'elle était petite. Lisa explique cela par l'attention de ses parents qui était davantage dirigée vers son frère en raison de ses besoins. Elle fait ainsi état de « petites injustices » ressenties lorsqu'elle était plus jeune : « donc ça c'est vrai que les parents souvent sont un peu plus tournés vers lui, donc il a fallu aussi que je me débrouille un peu plus toute seule et que je prenne un peu plus d'autonomie ».

Lisa raconte se souvenir de cette différence assez jeune, lorsqu'elle était âgée de 4 ans environ. Toutefois, elle explique qu'un décalage développemental était déjà perceptible avant, notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la marche, par exemple. Elle raconte :

« Et je pense que c'est toutes ces petites choses-là heu... qui ont fait que il y a eu des... des <u>petits</u> décalages, des <u>petites</u> différences, et heu... Il demandait <u>énormément</u> d'attention à à mes parents donc heu... ils... mes parents, forcément, étaient <u>un peu</u> pris par heu par le temps aussi et par l'attention que, que demandait mon frère et heu du coup <u>j'étais pas mise de</u>

côté parce que mes parents essayaient aussi de de tout faire pour euh pour heu... combler mes besoins je dirais, mais heu... C'est vrai que dans les petites heu... dans les petits... tout ce qui touche à la vie quotidienne, je dirais... c'était plus tourné vers mon frère que... que sur moi, vu que j'étais plus autonome que lui ben mes parents partaient du principe que, bah si elle sait le faire, on va laisser faire, et nous on va aller voir alors vers son frère, donc voilà. »

Ce passage nous semble pertinent dans la mesure où il semble nous renseigner sur la façon dont le handicap a pu exercer une influence sur l'étayage parental vécu par Lisa. D'une part, nous sentons une désorganisation dans le discours, ce qui semble suggérer des affects difficilement soutenables liés à ce vécu. D'autre part, nous notons dans le récit l'utilisation d'adjectifs très contrastés, tels que « des petits » à « énormément » lorsqu'elle explique cette différence. Le recours à une dénégation « j'étais pas mise de côté » étaye notre hypothèse selon laquelle Lisa tente de se défendre d'affects difficilement soutenables en s'en tenant à distance. Ceci nous amène à penser que Lisa a pu éprouver des difficultés à vivre cette différence de disponibilité parentale.

À deux reprises, Lisa fait référence à l'âge de 4-5 ans lorsqu'elle parle des « petits décalages » qu'elle a pu traverser : « je dis sentiment d'injustice mais je pense que lorsqu'on a 4 ans heu c'est... on aime bien aussi avoir ses parents pour soi, et cetera d'être aussi un petit peu le, je vais un peu dire le centre du monde » Cet âge s'inscrivant dans la période œdipienne, il nous parait intéressant d'interroger le niveau auquel cette triangulation a pu se jouer. Plus précisément, ce passage a retenu notre attention :

« (...) mais c'est vrai que par exemple le soir heu ... ben ... tout simplement, souvent, les enfants aiment bien un bisou du soir ou quoi par les parents ont raconté une histoire. Ben elle allait d'abord voir mon frère, lui racontait une histoire, et cetera et puis après, elle venait seulement moi mais vu qu'elle était un peu plus fatiguée ben ... parfois elle ... enfin je vais pas dire qu'elle bâclait, mais c'était plus court que le temps heu qu'elle avait pris avec mon frère et c'était toutes des petites choses comme ça et heu ... ben je me demandais pourquoi heu lui avait droit à plus que moi et je trouvais pas ça normal à ce moment-là, et seulement en grandissant que j'ai compris

qu'il avait besoin, enfin, qu'il avait besoin d'autres besoins que moi, que je n'avais pas forcément besoin. Et que ... que voilà. »

De nouveau, nous pressentons ici une certaine désorganisation par rapport au reste du discours, ce qui nous amène à concevoir cette représentation comme étant chargée affectivement. Dans le cas présent, le frère de Lisa semble avoir constitué un obstacle à la relation duelle entre elle et sa mère. En outre, l'attention supplémentaire requise par son frère en raison de son handicap semble avoir directement impacté l'espace psychique disponible pour Lisa. Elle fait ensuite état d'affects qui s'apparentent à de la jalousie (« ben je me demandais pourquoi heu lui avait droit à plus que moi et je trouvais pas ça normal à ce moment-là »). Par après, elle ajoute : « et puis après, j'ai compris sa, sa trisomie lorsque me l'a expliqué le... quand j'étais plus grande et là j'ai compris. Mais heu... sur le moment même heu, j'étais un petit peu frustrée (rire) ».

Ceci nous amène à nous questionner sur la façon dont ces affects ont pu s'exprimer et être contenus chez Lisa. Tandis que son frère était plutôt du genre à chercher « *l'exclusivité* » de ses parents, Lisa explique avoir eu tendance à se mettre en retrait afin de lui laisser la place. Bien que ceci ait donné lieu à de la frustration dont Lisa fait état dans son récit, nous pressentons que cette émotion ait été réprimée. Toutefois, nous proposons l'hypothèse que Lisa a pu exprimer de façon détournée des affects agressifs liés à la frustration ou à la jalousie. Ceci se met notamment en scène via le jeu symbolique, où Lisa explique avoir adopté une posture de « *prof* » afin de lui apprendre à parler :

« (...) j'ai commencé à apprendre à parler et heu... de là je fais un petit peu ma prof heu avec lui (petit rire), mais j'essayais de lui apprendre à parler et heu... et en soi, c'était bénéfique je pense autant pour lui que pour moi parce que du coup j'apprenais à... à parler à un... correctement je dirais, à essayer de faire des phrases plus ou moins correctes. Euh... et des mots aussi (petit rire). Et heu... et lui essayait en même temps de... de de parler, mais il n'y arrivait pas et donc heu je pense que je m'énervais un petit peu sur lui parce qu'il n'y arrivait pas mais c'était pas forcément de sa faute non plus (...) »

Il nous semble que le jeu symbolique ait ainsi permis à Lisa de décharger certains mouvements sadiques ainsi que de l'agressivité via l'adoption d'une position dominante. Dans le même temps, leur relation semble prendre une allure plutôt verticale où Lisa explique avoir toujours

été très « *protectrice* » envers son frère. En outre, elle semble avoir eu recours à des activités ayant trait au maternage. Elle raconte ceci :

« Ou alors j'étais un petit peu heu un petit peu trop sur lui, je pense à un moment heu pour tout ce qui était par exemple mettre sa veste, faire ses lacets machin bah je... <u>J'étais peut-être un peu trop sur lui</u>, mais au final heu... il y a appris heu il a appris au fur et à mesure, mais heu j'aurais peut-être dû lui laisser un peu plus de... de leste. »

Nous comprenons cette posture maternante par deux raisons principales : d'une part, par identification à sa figure maternelle et, d'autre part, afin de se rapprocher d'un système familial duquel elle se retire au profit de son frère. Toutefois, nous pressentons dans la forme du discours une certaine forme de culpabilité où Lisa semble regretter certaines attitudes envers son frère. Cette culpabilité serait-elle ici le reflet d'une difficulté éprouvée à se différencier de son frère ?

Lisa décrit en effet la relation qu'elle entretien avec son frère comme ayant toujours été très « fusionnelle ». Elle illustre : « c'est très simple, mes parents heu... à la naissance donc ils ont voulu faire euh une chambre euh chacun. Euh sauf que c'était impossible euh (petit rire) apparemment. C'était impossible de nous séparer ». Aujourd'hui, malgré leurs trains de vie respectifs, ils gardent des centres d'intérêt communs tels que la cuisine ou la natation et sont toujours « fusionnels » lorsqu'ils se retrouvent tous les deux. À l'inverse, il semble plus difficilement supportable pour Lisa de se différencier de son frère. Par exemple, nous sentons une désorganisation dans le discours au moment où elle explique que son frère a dû changer d'école en raison de ses difficultés scolaires :

« (...) moi j'ai enfin j'ai été dans une école, une école de communale. Euh mon frère est venu avec moi de la première à la 3e maternelle. Ensuite, moi j'ai continué toutes mes années dans dans cette école là et mon frère a refait une 3e maternelle, toujours en école communale, il a fait 2 premières primaires aussi en école communale et une 2e primaire. Euh sauf que après il a dû changer car ça ne collait pas du tout avec heu 'fin ça ne collait plus, y avait une trop, trop grande différence entre euh... entre euh l'évolution scolaire euh et lui donc... voilà donc ensuite, mes parents l'ont mis dans une école euh... primaire spécialisée, euh où il a continué sa scolarité jusqu'à ses 12 ans. Euh ça s'est très très bien passé et ensuite heu maintenant, il est dans une école heu secondaire. (...) »

Selon nous, il est possible que cette désorganisation soit le reflet d'une culpabilité ressentie par Lisa au moment où l'école les a contraints à se différencier. Ceci peut être mis en lien avec une rivalité vis-à-vis de son frère qui est difficilement supportée.

Il nous semble également pertinent de nous intéresser à la manière dont l'annonce du handicap de son frère a été vécue par Lisa. Concernant la façon dont le handicap a été accueilli dans sa famille, elle nous raconte ceci:

« (...) du côté de mes grands-parents, euh... paternels. Euh ma grand-mère en fait a une euh... une filleule qui était euh... trisomique. Euh donc en soi elle connaissait déjà un petit peu le handicap et honnêtement tant que... elle tant que ses petits enfants étaient en bonne santé je pense que rien ne lui... lui importaient d'autre. Mon grand-père pareil, honnêtement tant qu'il était en bonne santé euh c'était... c'était pas... Et de mes grands-parents ici ben pareil, honnêtement, ils étaient pas du tout euh... contre euh la la différence euh tant qu'il était en bonne santé donc... il y avait vraiment aucune appréhension à ce niveau-là après c'est un peu l'inconnu donc... voilà, on se demandait toujours, parce que en fait, on a appris la... enfin mes parents ont appris, que mon frère euh était trisimique... euh lorsqu'on avait 3

mois. »

Lisa insiste ainsi à plusieurs reprises sur l'importance pour sa famille que son frère soit en bonne santé et que cela primait sur le reste. Cependant, nous pressentons dans la forme du discours une difficulté pour Lisa à élaborer autour de ce sujet. Nous sommes également interpellés par la fin de ce passage, où elle semble apporter une certaine nuance (« après c'est un peu l'inconnu donc »), tout en se confondant à ses parents (« on se demandait toujours »). Dans le cas présent, nous posons pour hypothèse que le fait que Lisa ait recours à ce procédé identificatoire témoigne, d'une part, d'une volonté de reprendre un certain contrôle sur la situation et, d'autre part, d'éviter de s'identifier à son frère jumeau atteint afin de ne pas se confronter directement à la représentation d'une séparation précoce avec ce dernier. Ce même procédé semble également se retrouver lorsqu'elle aborde l'après-coup de l'annonce du diagnostic : « (...) après il a fallu un petit peu s'adapter parce que c'était un monde que ... qu'ils connaissaient pas euh ... oui non que... qu'on connaît pas donc son se renseigner et cetera euh... ça a été quelque chose (petit rire) ».

Par ailleurs, cette nouvelle s'articule en deux temps : d'abord, celui de l'annonce d'une anomalie et des examens médicaux, puis celui de l'annonce de la trisomie 21. Ce premier temps semble avoir été particulièrement difficile à vivre pour ses parents. En effet, face à l'incertitude, elle explique que ces derniers redoutaient le pire. Notons que la réaction de sa mère est davantage mise en récit que celle de son père. Voici deux extraits qui ont particulièrement retenu notre attention : « (...) voilà après je pense que mes parents euh ont eu plus peur le jour où on leur a annoncé que mon frère avait quelque chose, parce que ma maman ne connaissait pas de personne ayant la trisomie, donc euh... elle s'imaginait euh au pire quoi euh (...) » ; « ma maman, euh à l'annonce de la pédiatre, euh elle a eu très très peur mais je pense que c'est elle a eu plus peur avant qu'on... avant de savoir que mon frère avait la trisomie 21 parce que je pense qu'elle s'attendait à une euh maladie génétique rare ou quoi ou... de voir mon frère mourir euh... je je sais pas d'un d'un cancer ou quoi que ce soit donc je pense qu'elle avait plus peur que ce soit pire et que quand on lui a dit ta trisomie 21 elle ne connaissait pas ». Ces deux passages nous amènent à nous questionner sur la façon dont ceci a pu influencer la disponibilité maternelle telle que Lisa a pu la percevoir.

Il nous parait intéressant d'aborder la façon dont le vécu de Lisa a pu influencer ses choix de vie actuels ainsi que ses projets futurs. En effet, elle est actuellement membre d'une association qui suit des personnes en situation de handicap en les accompagnant dans diverses activités, tout en poursuivant des études de logopédie. Voici ce que Lisa raconte au sujet de ses études :

« (...) c'est vrai que si je je fais des études de logopédie aujourd'hui, je pense que c'est aussi un peu grâce à mon frère parce que je ne pense que je me serais peut-être pas dirigée heu vers la logopédie s'il n'avait pas été là. Euh... tout simplement parce que j'aurais peut-être pas connu assez heu ce domaine, Euh... qu'est la logopédie parce que lui en a eu besoin de... de ses 2 ans et demi jusqu'à maintenant donc Euh... voilà, ça a joué un grand rôle et je me suis dit ben tiens, c'est vrai que... ben en étant chez la logopède il a quand même su heu... parler, écrire et cetera donc je pense que ça, ça a aussi fait beaucoup et je me suis dit ben je suis déjà une personne assez heu empathique, je pense en tout cas j'espère (petit rire). Heu... Et je me suis dit, mais pourquoi pas aider heu ces personnes-là qui en ont vraiment besoin. »

Nous pressentons ce choix comme étant sous-tendu par un mécanisme de défense de sublimation, lié à un besoin de réparation, qui permettrait la conversion de l'agressivité en une activité positive et socialement valorisée. Il est intéressant de relever que ce besoin de réparation semble être présent dans la vie de Lisa depuis longtemps. En effet, elle rapporte avoir essayé d'apprendre à parler à son frère quand ils étaient très jeunes, sans succès, ce qui a vraisemblablement engendré en elle un sentiment d'impuissance : « (...) et lui essayait en même temps de... de de parler, mais il n'y arrivait pas et donc heu je pense que je m'énervais un petit peu sur lui parce qu'il n'y arrivait pas mais c'était pas forcément de sa faute non plus (...) ». Selon nous, ces conduites peuvent également refléter une identification au personnel soignant ainsi que l'expression d'une forme de culpabilité éprouvée par Lisa. Outre le lien perceptible entre culpabilité et répression de la rivalité, tel que nous l'avons exploré précédemment, il est également pertinent de questionner la façon dont Lisa a pu construire son identité en tant qu'« enfant sain », « bonne moitié » par rapport à son jumeau. Par rapport à son discours, nous posons pour hypothèse que cela est source de culpabilité. En prenant un trait identificatoire de son frère porteur de handicap, ce projet professionnel participerait également à réduire cet état de tension interne, tout en contribuant à renforcer l'image de soi.

## Synthèse de l'analyse

Concernant notre première question de recherche, relative aux processus d'identification et de séparation du sujet, il nous semble pertinent de noter que le handicap a probablement imposé une séparation psychique prématurée en faisant diverger les trajectoires développementales de Lisa et Luca. Toutefois, Lisa affirme dans son récit que la relation à son frère a toujours été « très fusionnelle ». L'hypothèse que nous souhaitons poser ici est que cette fusion est le reflet d'une défense contre la séparation, laquelle étant liée à l'expérience précoce d'avoir été séparée de son frère. Nous pressentons également qu'une difficulté à s'identifier à son frère ai favorisé l'instauration d'une relation verticale. Les activités ayant trait au maternage décrites par Lisa semblent en ce sens refléter, d'une part, une volonté de se rapprocher de son frère et, d'autre part, une identification à sa mère. En outre, le choix d'études de Lisa nous parait indicateur d'une identification aux logopèdes, celles-ci étant des figures dont son frère a eu particulièrement besoin. Nous y pressentons également une façon pour Lisa d'assimiler certaines caractéristiques relatives au handicap de son frère en vue de l'intégrer à sa propre identité dans une activité socialement reconnue.

Notre seconde question de recherche vise à appréhender la structuration œdipienne du sujet. Nous avons tout d'abord été interpellée par le constat, à l'analyse des réponses données

au TAT, que la triangulation ainsi que les figures parentales ne sont reconnues par Lisa que sur deux planches (9GF et 13B). Cette reconnaissance s'exprime en se rapportant, dans le premier cas, à des sentiments de jalousie entre deux personnages féminins, et, dans le second cas, à la représentation d'un enfant sanctionné par ses parents. Concernant son récit de vie, Lisa semble faire écho, à plusieurs reprises, à la différence qu'elle a pu ressentir en ce qui concerne la disponibilité de ses parents, et en particulier de sa mère. En effet, nous pressentons que Luca et les besoins qu'il nécessitait on pu faire obstacle à la relation duelle qui lie Lisa à sa mère. Si Lisa explique avoir ressenti de la frustration lorsqu'elle était plus jeune, elle a ensuite choisi de se mettre en retrait au profit de son frère. Par ailleurs, tel qu'énoncé dans le paragraphe précédent, la relation qu'entretient Lisa avec son frère a très vite pris une allure plutôt verticale. Cela s'est notamment s'exprimé à travers des activités ayant trait au maternage, via le jeu symbolique ou encore via l'adoption d'une posture protectrice. Ceci nous amène à poser l'hypothèse selon laquelle cette posture a pu atténuer la différence des générations entre elle et ses parents. Par ailleurs, le fait que Lisa se confonde avec ses parents lorsqu'elle parle de l'annonce du handicap nous semble étayer cette hypothèse.

Notre troisième question de recherche vise à explorer les angoisses et mécanismes de défenses mobilisées par le sujet. Nous pressentons chez Lisa une angoisse de perte qui se manifesterait vis-à-vis de son frère, notamment en raison de ses mouvements agressifs (qui semblent par ailleurs réprimés). Dès lors, la sublimation peut être comprise comme une façon pour Lisa de gérer cette angoisse en canalisant ses affects agressifs et dépressifs vers des activités socialement valorisées. Le choix de Lisa de réaliser des études de logopédie ainsi que son engagement dans une association qui accompagne des personnes handicapées nous semble étayer cette hypothèse. En outre, nous observons dans l'implication de Lisa en qualité de bénévole au sein d'une organisation dédiée à l'accompagnement des individus en situation de handicap, un mécanisme de formation réactionnelle. La répression de la rivalité nous semble également suggérer une culpabilité vécue chez Lisa. Le besoin de réparation dont semble traversée Lisa depuis son jeune âge, notamment lorsqu'elle explique avoir essayé d'apprendre à son frère à parler, semble être une réponse à ces sentiments de culpabilité.

## Antoine

## Données d'anamnèse et contexte de la rencontre

Antoine est le troisième participant que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Il est âgé de 23 ans et est actuellement étudiant en coaching sportif. Il est issu d'une fratrie de trois enfants, dont il est l'aîné. Son petit frère, Romain, est âgé de 18 ans au moment de la rencontre et est porteur du syndrome de trisomie 21. Son plus jeune frère, Thomas, est âgé de 12 ans au moment de la rencontre.

Antoine m'a reçu à son studio d'étudiant le 6 avril à 9h30 pour notre entrevue. Il s'est tout de suite montré très souriant et m'a proposé une tasse de thé, puis m'a invitée à prendre place à table où il m'a rejoint quelques instants plus tard afin de débuter l'entretien. Au total, l'entretien durera 1h07.

#### <u>Analyse</u>

À la première question du récit de vie : « Qu'est-ce qui fait que vous êtes la personne que vous êtes aujourd'hui ? », Antoine répond de façon très générale et sans développer davantage que c'est grâce à « l'ensemble de toutes mes expériences de vie, heu dans tous les contextes heu... par lesquels j'ai pu passer, heu peu importe hein familiaux relations de couple, ami, heu vraiment j'pense que c'est une, vraiment un cumul de toutes mes expériences de vie ».

Nous discutons ensuite de la naissance de Romain ainsi que de la découverte de sa maladie, qui nous parait étroitement reliée à ses expériences de vie. Antoine était âgé de quatre ans lors de la naissance de son petit frère et semble avoir vécu l'annonce de la trisomie 21 par le truchement de ses parents, pour lesquels ce fût une « énorme surprise ». Il décrit leurs réactions comme étant diamétralement opposées :

« (...) heu mon père l'a très mal vécu, vraiment très très mal, heu... Et ma maman elle, ça a été heu super heu, elle a été super chaleureuse auprès de lui dès le début fin, normal comme une relation maman enfant, heu, mais mon père a eu vraiment du mal, et heu ben ça a dégradé la relation de couple entre eux deux, heu pendant un certain temps et même avec moi heu, mais je m'en souviens pas mais c'est maman qui m'a expliqué. »

Nous avons rapidement été interpelés par la façon dont Antoine décrit ses parents durant le récit. À plusieurs reprises, nous entendons une figure maternelle qui semble idéalisée (décrite

comme chaleureuse, ouverte d'esprit, présente), par opposition à une figure paternelle qui semble désidéalisée (décrite comme fermée d'esprit, distante, absente). Il nous semble intéressant de mettre ces informations en perspective avec l'âge d'Antoine au moment de la naissance de son petit frère. À quatre ans, il est probable que ce dernier soit aux portes de la période œdipienne. Dès lors, nous pouvons nous questionner sur la façon dont a pu être élaborée l'absence du père ainsi que la façon dont ont pu être contenus les mouvements œdipiens envers la mère. L'analyse de la réponse donnée à la planche 2 du TAT indique, dans un premier temps, la reconnaissance du triangle œdipien (père – mère – fille). Toutefois, après avoir évoqué « une famille de paysans », les différents protagonistes de la planche deviennent anonymes. En outre, le personnage représenté à l'avant-plan est investi narcissiquement : « (...) la femme ici heu, à gauche de l'image, heu j'ai l'impression qu'elle a p't'être, heu... on va dire un... une hiérarchie en plus par rapport à ces gens-là (...) ». La suite du récit apparait ensuite dévoiler une relation de type dominant – dominé entre le personnage à l'avant plan et les deux personnages à l'arrière-plan : « on va dire des paysans, on va appeler ça ainsi, qui travaillent, heu... et d'une autre part heu une femme on va dire qui pourrait p't'être superviser quoi, je sais pas (rires) ».

En grandissant, Antoine explique avoir passé beaucoup de temps avec lui et, avec à sa mère, s'être beaucoup occupé de son frère durant son adolescence :

« (...) un peu avant mon adolescence et toute mon adolescence, je me suis tout le temps occupé de lui, 'fin là il est un continent tu vois donc heu, c'est un stade de trisomie assez élevé, il sait pas parler, il est incontinent. Du coup ben, maman s'occupe énormément de lui, heu il a été dans des écoles spécialisées et ben j'me suis occupé heu énormément de lui aussi quoi. Heu... Genre heu 'fin, je l'change parfois, ou 'fin je lui fais à manger plein plein de choses, heu et au final, tout ça ben ça a été une routine de vie. »

Il semble qu'Antoine ait adopté et continue de maintenir certaines fonctions d'auxiliaire parental envers son petit frère. L'adolescence étant une période propice à la réactualisation du conflit œdipien, il nous parait intéressant de noter que, tandis qu'il apparait prendre une posture plutôt « mature » par rapport à son frère, son père est absent de son discours. Cette constatation soulève ainsi des interrogations quant au fait qu'Antoine ait pu, éventuellement, occuper fantasmatiquement la place de son père.

Antoine semble décrire la relation qu'il a entretenue avec sa mère lorsqu'il était plus jeune comme étant marqué par une certaine dualité. Il explique d'ailleurs que le fait d'avoir

passé plus de temps avec sa mère lui a permis de développer certains points en commun avec elle, tel que l'ouverture d'esprit dont il fait état à un autre moment du récit de vie : « mon papa, non, parce que heu... j' vu qu'il était pas énormément présent à ce moment-là, ben et que j'étais tout le temps avec ma maman, heu j'ai plus suivi sa manière d'être, heu... j'imagine ». Cette modalité relationnelle semble se poursuivre dans la relation amoureuse qu'Antoine entretient actuellement avec sa petite-copine. Dans cette optique, il expose que c'est en grande partie grâce à elle et à sa compréhension à son égard qu'il a été en mesure de rediriger ses études vers des études qui lui correspondent mieux : « enfin voilà donc c'est aussi grâce heu, ben à ma copine \*nom de sa petite-amie\* heu... que je me suis réorienté en coaching, heu parce que ben elle elle avait peut-être un regard heu avec plus de recul sur moi-même, que moi finalement dans la situation dans laquelle j'étais ben, j'avais peut-être pas ce recul et donc une vision globale heu de moi-même et de ... ce qui pourrait être heu... on va dire heu... préférable heu à faire et... voilà ». Par ailleurs, il exprime le souhait de s'associer à elle, diplômée en diététique, dans une perspective professionnelle. L'analyse de la réponse donnée à la planche 10 du TAT nous semble concordante à ces constatations. En effet, face à un contenu latent évoquant les relations dans le couple, Antoine met en scène, de façon indifférenciée, un couple dont les deux protagonistes sont collés l'un à l'autre : « Moi j'imagine un petit couple heu qui danse un slow (petit rire) heu et qui profite de leur moment en fermant les yeux heu collés l'un à l'autre, voilà. (petit rire) ». Le recours à une relation spéculaire permettrait ici à Antoine de nier la différence intersubjective entre les deux protagonistes. En outre, il est intéressant de noter qu'Antoine inscrit sa petite-copine lors de la réalisation de son arbre généalogique. En regard de nos observations précédentes, cela nous conduit à l'hypothèse selon laquelle Antoine est traversé par un besoin d'étayage dans ses relations.

Concernant sa relation à son petit frère, Antoine exprime un regret par rapport au handicap de Romain qui les limite dans les activités qu'ils peuvent ou qu'ils auraient pu partager. Il ajoute :

« C'est vrai qu'à l'époque ça me rendrait quand même ça me rendait quand même triste de pas pouvoir heu justement m'épanouir avec lui heu, comme avec un frère, qui n'avait rien quoi finalement. Heu... mais ça ne m'a pas posé réellement de soucis quoi 'fin. Et au final, on se fait quand même des câlins, parfois je joue un peu avec lui et... même s'il est dans sa petite bulle, 'fin finalement heu c'est c'est du bonheur partagé on va dire donc... voilà ».

Face à l'évocation d'affects empreints de tristesse envers son frère, Antoine semble s'en défendre via le recours à une dénégation afin de nier qu'ils lui appartiennent. Nous observons ensuite un discours porté sur les aspects agréables de la relation et marqué par de l'inhibition. Ceci nous amène à nous questionner quant à la capacité d'Antoine de prendre en charge les affects dépressifs. L'analyse des réponses données au TAT nous amène à penser qu'un recours fréquent à l'évitement du conflit permet de pallier à ces angoisses.

Par ailleurs, Antoine explique que l'expérience d'avoir grandi avec un enfant porteur d'une trisomie 21 lui a permis de développer certaines qualités telles que la patience, le calme, la compréhension de l'autre ainsi que l'intégrité face aux personnes porteuses de handicaps. Au moment de décrire ce que cette expérience lui a apporté, il insiste sur la période où il était adolescent car, selon lui, c'est « la période la plus importante (...) c'est vraiment l'enfance et l'adolescence (...) tout ce qui vient avant ton âge adulte ». Par ailleurs, cette période semble avoir été plus compliquée à vivre pour Antoine par rapport à la peur du regard que les autres pouvaient porter sur son frère. En effet, il parle de « peur inconsciente de certains regards » lorsqu'il était plus jeune : « parfois j'avais l'impression d'être un peu pas à l'aise quand j'arrivais dans des nouveaux endroits avec des nouvelles personnes, avec mon frère ».

## Synthèse de l'analyse

Notre premier axe de recherche vise à explorer les processus de séparation et d'individuation du sujet. Bien que nous disposons de peu de données, nous formulons ici l'hypothèse que dans ses relations, Antoine semble avoir besoin de recourir à l'autre dans le réel. Si ce besoin d'étayage a pu se déployer dans la relation qu'il décrit avec sa mère lorsqu'il était plus jeune, cela semble se prolonger dans la relation qu'il entretient avec sa petite copine actuelle. Dans le cas présent, il nous semble que ce besoin d'étayage chez Antoine peut indiquer une fragilité dans la capacité de différenciation entre soi et autrui.

Notre second axe de recherche concerne la structuration œdipienne du sujet. Tel qu'expliqué précédemment, les relations aux figures féminines d'Antoine semblent caractérisées par de la dualité. Il semble qu'Antoine nourrisse une perception idéalisée de sa mère et une perception désidéalisée de son père. Selon nous, il est envisageable que son implication auprès de son petit frère, associée à une impression d'absence paternelle, ait contribué à atténuer la différence entre les générations. Cette observation nous amène à formuler l'hypothèse selon laquelle, fantasmatiquement, Antoine aurait pu occuper la place du père.

Notre troisième axe vise à explorer les angoisses et mécanismes de défense mobilisés par le sujet. Nous posons ici comme hypothèse que l'idéalisation de sa mère, conjointe à la désidéalisation de son père, sont le reflet d'un clivage de l'objet. Selon nous, il est possible dans le cas présent que ce mécanisme de défense soit sous-tendu par une angoisse de perte.

## Murielle

## Données d'anamnèse et contexte de la rencontre

Murielle est la cinquième participante que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Elle est âgée de 55 ans au moment de la rencontre et est cheffe éducatrice en centre résidentiel pour personnes porteuses de handicaps. Murielle est mariée et a quatre enfants issus de cette union. Elle est également l'avant-dernière d'une fratrie de six enfants, comprenant trois filles et trois garçons. Son plus jeune frère, Pierre, présente un syndrome de trisomie 21 et est âgé de deux ans de moins. Il vit actuellement à temps plein dans le service où Murielle travaille.

L'entrevue s'est déroulée le samedi 15 avril à 8h30 dans un local de l'université de Liège. D'emblée, Murielle me semble très souriante et collaborante vis-à-vis de mon projet. Au total, la durée de l'entretien était de 1h54.

#### <u>Analyse</u>

À la première question du récit de vie : « *Qu'est-ce qui fait que vous êtes la personne que vous êtes aujourd'hui ?* », Murielle aborde directement la relation qu'elle entretient avec son petit frère, Pierre. En effet, si elle est comme elle est aujourd'hui, elle le doit essentiellement à Pierre, que ce soit au niveau du choix de ses études, de ses enfants, de son travail ou de sa famille :

« Moi je dis que Pierre, donc mon petit frère, a été une personne très mais très très importante pour moi. Je m'en suis pas rendu compte étant enfant euh en vivant à côté de lui tout le temps euh... voilà mais euh... mais de le voir ainsi ma fait, euh... M'a amené dans ce que je suis réellement et dans dans mes études, euh ben elles ont été un peu orientées par ça. Euh tout a été orienté par lui. Même après, euh quand j'ai eu des enfants aussi, ça a été orienté. J'ai eu aussi euh le moment, mon travail est orienté euh complètement par lui, donc euh tout a été orienté et... grâce à lui quoi. Vraiment. Et ma manière d'être aussi j'en suis certaine, la famille a été complètement transformée par lui. Et tout le monde le dit, tout le monde euh le dit, une famille unie par lui. »

En outre, Murielle ajoute que cette expérience lui a enseigné la patience, la tolérance et lui a appris à accepter la différence. D'emblée, nous sommes interpellées de constater que la façon dont Murielle se présente semble exclusivement se faire par le biais de son petit frère. À travers

cette représentation de soi, nous pressentons un certain besoin de s'accrocher à un objet externe afin de se définir.

Murielle explique avoir passé énormément de temps avec lui lorsqu'ils étaient enfants. La relation qu'elle entretenait avec Pierre était d'ailleurs privilégiée par rapport à celles qu'elle pouvait entretenir avec le reste de sa fratrie, notamment en raison de leur faible écart d'âge : « c'était mon compagnon de jeu, c'était tout le temps avec lui que j'ai étais et... j'ai toujours euh... oui toujours été présente pour lui quoi ». En outre, cette relation semble avoir pris un caractère duel, voire fusionnel, lorsque nous entendons Murielle nous dire qu'elle s'oubliait elle-même pour lui, « pour qu'il devienne vraiment quelqu'un de bien ». Voyant qu'il n'évoluait pas comme le reste de ses frères et sœurs, elle explique : « (...) j'allais chercher même dans la nuit. Pour qu'il vienne dormir avec moi et j'essayais de le faire parler de le faire parler, mais j'y arrivais pas (petit rire), je lui apprenais plein de trucs, mais j'y arrivais pas et pourtant j'ai, j'ai essayé ». Nous pressentons ici chez Murielle un désir d'avoir voulu « réparer » son frère porteur d'une déficience. Elle ajoute : « et je je disais même mais bon Dieu, pourquoi c'est pas moi qui ait ses problèmes de santé, il a déjà assez je disais (petit rire), mais donnezmoi ses problèmes de santé ». Ces tentatives de réparations, conduites à l'échec, nous amènent à nous questionner sur le sentiment d'impuissance auquel Murielle a pu être confrontée lorsqu'elle était enfant.

Par ailleurs, ce besoin de réparation semble se prolonger dans les choix professionnels de Murielle. Celle-ci occupe en effet une fonction de cheffe éducatrice dans un centre résidentiel pour personnes handicapées. Murielle semble passionnée par son travail, si bien qu'elle le décrit comme occupant une grande part de son existence. À plusieurs reprises, elle ajoute devoir cela à Pierre, sans qui elle ne serait pas la même personne : « c'est toute une vie, c'est toute ma vie, c'est pour ça que je dis c'est toute ma vie, Pierre c'est... c'est lui qui m'a construit, c'est lui qui m'a forgé, c'est lui qui... qui a donné cette sensibilité ». Il est important de préciser qu'à son travail, Murielle adosse une double casquette, et ce depuis 20 ans ; d'une part, celle de responsable et, d'autre part, celle de grande sœur. En effet, Pierre est actuellement résident dans le service où Murielle travaille. Ceci ne semble toutefois pas poser d'inconvénient : « (...) je fais la part des choses, en tant que responsable et en tant que... beh de temps en temps je change, je mets ma petite casquette de sœur et... et j'ai jamais eu un seul problème euh... rien du tout. J'ai su faire la part des choses quoi. Ça c'était important ». En outre, à travers ce poste, une relation parentale qui trouve ses racines durant l'enfance, semble perdurer.

Murielle semble très reconnaissante de ce que ses parents ont pu lui apporter dans sa construction. Elle les définit d'ailleurs comme étant des « parents très idéaux ». Lorsqu'elle parle de sa mère, elle se réfère à une personne qui fût « très aimante », « très croyante », « qui unissait » et « qui relativisait » énormément. Son père, quant à lui, est définit comme ayant été quelqu'un de « très bon », « très digne », « un énorme repère » et d'une « grande prestance », notamment en raison du poste qu'il occupait en tant qu'ingénieur des eaux et forêts.

Toutefois, la survenue du handicap dans la famille ne semble pas avoir eu le même retentissement chez ses deux parents. L'annonce a en effet été très dure à vivre pour son père, pour qui cela a représenté « coup dur au niveau de ... de sa dignité » et a ajouté que « ma famille est gâchée ». Dans le discours de Murielle, il est inévitable de remarquer le lapsus qu'elle commet où, juste après avoir parlé de son père, elle aborde la naissance de son petit frère :

« C'était une personne ainsi, donc très digne, très ... une personnalité ben, c'était un ingénieur des eaux et forêts euh qui était avec une équipe enfin vraiment qui avait une, avec toujours habillé avec un costume euh 'fin qui avait quand même une, une grande prestance et ... qui aimait 'fin, qui a qui était fier de sa famille, de ses enfants et tout ça et c'est vrai qu'au décès, ça c'est ma maman qui me racontait, mon papa en a parlé par après aussi avec moi, hm que au décès, euh comment au ... à la naissance de Pierre, ma maman a tout de suite vu, qu'il y avait quelque. »

D'une part, il est tout à fait interpellant de constater que ces deux mots (*décès – naissance*) sont de parfaits antonymes. D'autre part, il nous semble que ce lapsus fait suite à une association où Murielle décrit son père comme étant idéalement beau, puissant. Ces constatations nous amènent à poser l'hypothèse selon laquelle, dans la réalité fantasmatique de Murielle, la naissance de son frère cadet est associée à la perte de la toute-puissance de son père. Toutefois, sa mère semble avoir pu contenir son foyer dans la traversée mouvementée de cette épreuve. Murielle explique : « c'est elle qui a tout porté. Elle a porté tout dès le début. Ah oui, ah oui oui oui, c'était, c'est sa force maternelle qui a fait ça. Qui a rendu euh qui a fait tout rayonner autour de nous ».

Dans son discours, Murielle semble très reconnaissante vis-à-vis de sa mère qui fût une personne très présente dans sa vie, et particulièrement dans celle de Pierre. À plusieurs reprises, nous la pressentons s'oublier à travers son frère : « ça a été quelqu'un vraiment de... une maman enfin merveilleuse pour Pierre en tout cas ». Murielle semble également entretenir un lien

identificatoire fort à sa mère. Ceci se manifeste notamment à travers la relation duelle entretenue envers son frère, qui semble être identique à celle qu'entretenait sa mère avec ce dernier : « parce qu'elle elle l'a beaucoup aimé, elle a été très fusionnelle avec lui ». En outre, certains passages nous amènent à penser que Murielle se confond psychiquement avec sa mère : « accueillir un enfant comme ça avec un handicap, c'est pas du tout évident. Et là on l'a fait, moi je dis, on l'a fait merveilleusement. Ma maman l'a fait vraiment de manière merveilleuse, quoi ». Dans le cas présent, il nous semble que le pronom personnel « on », englobant à minima Murielle et sa mère, soit utilisé par Murielle afin de ne pas se différencier psychiquement de sa mère.

Si la relation qui lie Murielle à son frère semble caractérisée par la dualité, nous pressentons que les séparations avec ce dernier sont difficilement supportables. L'usage du terme « déchirement » lorsqu'elle fait référence au placement de Pierre dans un service résidentiel nous semble être un indicateur de la détresse ressentie lors de cette séparation : « (...) et puis après ben on a dû le placer parce que c'était plus... vraiment possible quoi. C'est vrai que c'était des déchirements, des... mais en même temps, on a toujours gardé ce lien avec Pierre très profond, très... très... important quoi ». En outre, il apparait crucial à Murielle, lorsqu'elle en est en mesure, de toujours garder un contact avec son frère : « Faut que je sois euh à côté de lui, il faut que je veille toujours sur lui, il faut que j'ai toujours un œil sur lui c'est... c'est plus fort que moi, ça c'est... oui. Il faut toujours que j'aille voir un peu comment il va et... et même en famille, euh c'est peut être moi qui... euh qui irai plus vers lui ». Elle reconnait d'ailleurs éprouver de la jalousie lorsqu'elle explique que Pierre entretient des rapports privilégiés avec d'autres individus. À titre d'exemple, voici un extrait où Murielle explique que Pierre aime passer du temps avec ses filles : « il apprécie apprécie le contact des filles, une fois qu'elles sont là je, je suis même un peu jalouse, parce que je vois quand même peu toi t'as (petit rire) tu montes plus d'attraits avec elle (rire) ». Il nous parait également intéressant de noter que Murielle ne fait à aucun moment référence au père de ses enfants, si ce n'est pour rendre compte d'un hommage rendu à Pierre lors de son mariage. Toutefois, ses enfants sont abordés à plusieurs reprises et semblent occuper une place importante dans la vie de Murielle. Par exemple, voici la réponse de Murielle lorsque nous lui partageons notre sentiment de la voir très impliquée dans son travail : « Oh ça, c'est toute ma vie hein. (rire) Oui ça c'est sûr. Oui oui tout à fait. Oui, travail et m... mes enfants. Ma famille quoi et même un peu élargie, bien que c'est plus mes enfants, ça mes enfants, c'est quelque chose de terrible, ils le savent bien (*rire*) ». Ces observations nous amènent à penser qu'il est difficile pour Murielle d'envisager la triangulation dans les relations.

Murielle explique également avoir une famille très soudée et entretenir des liens forts avec ses frères et sœurs : « on a une sensibilité comme ça entre nous. (...) s'il y a un souci famille, tout le monde revient, tout le monde est là et tout le monde se soutient ». De ce fait, si Murielle apparait adosser une grande part de responsabilité vis-à-vis de son frère cadet, elle semble pouvoir prendre appui sur ses frères et sœurs lorsqu'elle en ressent le besoin : « à certains moments j'avais beaucoup de questionnements parce que bon certains moments où Pierre va pas bien. Moi, je pff je prends tout pour moi et je me dis non, je peux pas prendre tout pour moi. donc là j''interpelle alors ma ma sœur aînée, je dis \*nom de sa sœur aînée\* moi j'ai besoin de toi, j'ai besoin de d'avoir ton avis parce que je peux pas porter ça toute seule et tout de suite elle dit non, non, non, je viens tout de suite, on va faire la part des choses, on va euh... Il faut qu'on réfléchisse ensemble ».

Dans son récit, Murielle admet négliger sa propre personne au sein de ses relations, ce qu'elle explique de cette façon : « parce que je donne trop et je donne trop je pense toujours aux autres et jamais à moi ». Toutefois, elle se dit très vigilante face à ce qu'elle qualifie comme une « faiblesse ». D'ailleurs, Murielle utilise les multiples signaux de son corps comme des signaux d'alerte qui la préviennent qu'elle doit penser à elle : « et toute façon une fois que je vais pas bien, que je suis malade, je sais que c'est ça, c'est mon corps qui me dit, fais attention, il m'alerte quoi donc euh je fais attention, alors je fais plus euh ... voilà des choses pour moi euh j'essaie de ... de penser à moi ». Ainsi, il lui arrive d'avoir des moments où elle « s'enferme » et crée sa « petite bulle » afin de se ressourcer. Nous voyons dans ces moments un besoin pour Murielle d'opacifier les frontières entre elle et son entourage, lesquelles nous semblent relativement floues, afin de se contenir.

## Synthèse de l'analyse

Concernant notre premier axe de recherche, relatif aux processus de séparation et d'individuation, nous pressentons chez Murielle une différenciation entre le moi et le non-moi assez fragile. Ceci s'exprime à travers un lien identificatoire fort à sa mère, dans lequel Murielle semble se confondre psychiquement avec cette dernière. En outre, cette identification semble se prolonger dans la relation que Murielle entretient avec Pierre, dans laquelle elle apparait très attachée au fait de veiller sur lui. Nous pressentons également chez Murielle une forme d'oubli d'elle-même, au profit de son petit frère. C'est notamment le cas lorsqu'elle parle de sa mère

(« ça a été quelqu'un vraiment de... une maman enfin merveilleuse pour Pierre en tout cas »). Nous avons également été interpellées par la façon dont Murielle se présente, semblant être articulée exclusivement autour de Pierre et par l'impact que Pierre a exercé sur la personne qu'elle est à présent.

Concernant notre deuxième axe de recherche, relatif à la structuration œdipienne du sujet, nous pressentons chez Murielle une triangulation difficilement supportée. Dans son discours, Murielle semble en ce sens rechercher la dualité dans ses relations et exprime à plusieurs reprises des sentiments de jalousie lorsque Pierre présente des signes d'intérêt pour une tierce personne. En outre, l'analyse de la réponse donnée à la planche 2 du TAT indique une difficulté à reconnaître la triangulation œdipienne (père – mère – fille). En effet, si le couple est reconnu, le lien de parenté avec la fille représentée à l'avant plan fait l'objet d'une dénégation.

Notre troisième axe de recherche tente de rendre compte des angoisses et mécanismes de défense mobilisés par le sujet. Nous pressentons chez Murielle la présence d'une angoisse de perte. Celle-ci semble se manifester lorsqu'elle exprime ressentir ce besoin constant d'être présente auprès de Pierre et de veiller sur lui. Mais également lors de ce « déchirement » qu'elle décrit lors de leur séparation, Pierre étant contraint d'être placé dans une institution. Concernant les mécanismes de défense, nous posons pour hypothèse que Murielle a recours à l'idéalisation vis-à-vis de ses figures parentales. Si elle parvient à apporter un peu de nuance en expliquant que la survenue du handicap a été un réel coup dur pour son père, sa mère semble être considérée comme étant « toute bonne » et ne présentant aucune faille. Enfin, nous pressentons chez Murielle un besoin de réparation, notamment lorsqu'elle explique avoir tenté, en vain, d'apprendre à parler à son petit frère ou lorsqu'elle exprime avoir voulu prendre sa souffrance. Par ailleurs, ce besoin de réparation nous semble se prolonger dans l'activité de Murielle, en tant que cheffe éducatrice.

## Olivier

## Données d'anamnèse et contexte de la rencontre

Olivier est le dernier participant que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Il est âgé de 29 ans et occupe un poste de responsable en écologie et développement dans une entreprise d'arboristes. Olivier est issu d'une fratrie de quatre enfants, dont il est le cadet. L'un de ses frères, Rémi, est âgé de 31 ans et est porteur du syndrome de trisomie 21. Olivier est marié et a deux jeunes enfants issus de cette union.

L'entretien s'est déroulé à son domicile le lundi 8 mai, à 10h. Lorsqu'il m'ouvre la porte, je rencontre également sa femme et sa fille. Afin d'être au calme, Olivier m'invite à réaliser l'entretien dans le bureau de sa femme qui est psychologue.

L'attitude d'Oliver au début de l'entretien me semble refléter un état de tension ainsi qu'une certaine méfiance. Il me demandera par exemple les raisons de mon travail. Au total, l'entretien durera 1h32.

#### <u>Analyse</u>

À la première question du récit de vie : « Qu'est-ce qui fait que vous êtes la personne que vous êtes aujourd'hui ? », Olivier met l'aspect relationnel au premier plan en expliquant que c'est grâce aux autres qu'il évolue : « bah c'est toute la les rencontres, tous les partages d'expérience avec tous les gens que j'ai pu croiser et rencontrer (...) c'est tout ce que j'ai pu vivre chaque jour euh... avec les autres, je c'est pas soi tout seul, c'est avec les autres (...) ». Dans le même temps, il fait également état des valeurs que ses parents lui ont inculquées et qui s'assimilent à des lignes de conduite. Parmi celles-ci, les deux valeurs qui ressortiront le plus de cet entretien sont celles relatives à la famille et au travail.

Olivier accorde ainsi une grande importance à la famille dans laquelle il a grandi et au fait de rester soudé : « (...) on prend soin les uns les autres, euh quelqu'un a besoin d'aide, on se démerde et on va l'aider, même si on a prévu autre chose même si... ou n'importe quoi, on va l'aider. Si quelqu'un... est malade dans la famille ben pareil on va l'aider, on va il faut essayer de prendre soin (...) ». Par ailleurs, il lui est important de pouvoir transmettre cette valeur à ses enfants, notamment en favorisant les contacts avec la famille. En accord avec sa fonction de responsable écologie et développement au sein d'une entreprise agronome, il lui tient également à cœur de leur faire prendre conscience de l'importance de prendre soin de l'environnement. Il explique : « je suis plus souvent plus dans cette euh cette idée que on peut

améliorer le... non seulement la vie des gens qui nous entourent ben en étant souriant dynamique et cetera, en étant respectueux, et aussi euh... de la nature, pareil en faisant attention ».

S'il est important pour Olivier de transmettre cette valeur de solidarité familiale à ses enfants, il semble plus mitigé quant à celle relative au travail. En effet, bien qu'il s'agisse d'une valeur bien ancrée au sein de la famille et qu'elle semble provenir de son grand-père paternel et de son père, il apporte une certaine nuance à travers ses propos : « c'est une bonne valeur mais je crois que parfois on a été dans l'autre extrême aussi à vouloir trop travailler ». Olivier explique avoir été « à fond » dans son activité professionnelle et dans la construction de sa maison durant les 10 dernières années, si bien qu'il explique ne pas avoir eu l'occasion de passer du temps avec sa fille durant sa première année de vie. Il ajoute que « c'est de la folie au final ». Nous pressentons que cette hyperactivité dans le domaine professionnel soit le reflet d'un contre-investissement et d'un idéal du moi élevé. Toutefois, il ressent aujourd'hui le besoin de lâcher du lest afin de trouver un « juste milieu » et de profiter davantage du moment présent. En outre, la survenue d'un problème neurologique, dont le diagnostic est en cours, l'amène également à la nécessité de lever le pied. Le problème neurologique dont est atteint Olivier nous semble représenter une impuissance à laquelle il a été contraint. Il ajoute : « on dit c'est un problème neurologique on verra plus tard, on va voir au jour le jour. J'suis déjà plus euh au début, je crois que j'ai déjà fait toutes les étapes du deuil (petit rire) je crois que j'ai déjà tout fait et euh voilà, j'ai accepté quoi. On verra ». Nous percevons dans cet extrait une forme de deuil de la toute-puissance ainsi qu'une acceptation de la castration.

Si la valeur associée au travail semble en grande partie tenir de son père, sa mère, quant à elle, semble davantage présente pour lui apporter de l'équilibre et rappeler qu'il est important de « profiter de la vie ». Il lie cela aux épreuves qu'elle a pu traverser dans sa vie, notamment en ce qui concerne la maladie dont elle a été atteinte durant l'enfance d'Olivier ainsi que le fait d'avoir élevé un enfant porteur de trisomie 21: « je pense que c'est justement parce que elle a vécu toutes ces épreuves que, elle dit voilà maintenant, stop arrête toi, on boit un café euh, cool. Ça c'est... elle va plus nous... nous ramener un peu les euh... les pieds sur euh sur sur terre, nous dire voilà maintenant on est dans, l'ici maintenant euh tu profites, tu bois ton café, tu prends le temps ».

Après plusieurs minutes écoulées à discuter des valeurs familiales, nous choisissons d'interroger Olivier au sujet de Rémi, son grand frère atteint de trisomie 21, en questionnant les écarts d'âges entre ses frères. Après avoir expliqué qu'il y a deux ans d'écart entre Rémi et lui, et 7 ans d'écart entre son frère aîné et lui, nous sommes interpelés par la suite de sa réponse : « donc ça s'est quand même bien suivi hein. (petit rire) C'était courageux de ma mère de... D'ailleurs, ça m'a toujours étonné moi de... je me suis toujours dit mais euh, pourquoi t'as refait un enfant après un enfant trisomique quoi quand je t'avais déjà énormément de travail, t'étais déjà malade, c'était déjà énormément de travail mais... Voilà c'est comme ça ». D'une part, nous sentons une admiration d'Olivier pour sa mère lorsqu'il souligne le courage dont elle a fait preuve. D'autre part, le sentiment de perplexité qu'il semble ici exprimer quant au choix de sa mère d'avoir eu un dernier enfant ainsi que par rapport à la charge de travail, semble refléter un questionnement sur les motivations profondes de sa mère. Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'il s'agit du seul passage où Olivier désigne sa mère en employant les termes « ma mère » (préférant habituellement « maman ») et qu'il choisit de parler de lui-même à la troisième personne. Ceci nous semble indicateur d'une volonté de se défendre des affects liés à cette représentation en s'en tenant à distance.

Olivier explique avoir passé énormément de temps avec Rémi, que ce soit à travers le jeu ou d'autres activités ayant davantage trait à l'apprentissage. Malgré le fait qu'il soit né après Rémi, il explique avoir toujours occupé une posture de grand frère au sein des activités qu'ils partageaient : « on a toujours beaucoup joué dehors, euh... bah voilà j'allais jouer au foot avec mes copains moi je le prenais avec. Il jouait pas spécialement il tapait deux fois dans la balle il en avait marre mais euh... au moins il est avec et ça le sortait. (...) Franchement, je l'ai toujours emmené pour qu'il... il... ça au moins qu'il vive... tout ce que je vivais à ce momentlà ». Nous pressentons dans ce passage que, petit, Olivier tendait à se solidariser de son frère. Nous ressentons également une forme d'indifférenciation lorsqu'il explique avoir été le seul à le saisir lorsqu'il apprenait à parler : « j'étais le seul à comprendre au début euh... au début qu'il parlait parce que... parce que il... il y arrivait pas et mais moi j'étais tout le temps avec lui donc je comprenais je traduisais pour les autres et puis petit à petit il a appris sans me parler quoi ». Selon nous, ces deux passages lassent entrevoir la difficulté pour Olivier d'entrer dans l'aire de la différenciation vis-à-vis de son frère, laquelle entraînerait une rivalité difficilement supportable. Ce passage, décrivant la difficulté pour Rémi à voir son frère le dépasser, a particulièrement retenu notre attention :

« Et moi je sais que j'ai vécu aussi avec lui qui a été assez difficile à un moment, c'est que... donc on était tout le temps ensemble puis, à un moment ben j'ai commencé y passer ben qui était plus vieux c'était quand même un grand frère, commencé à le dépasser au niveau euh... facultés courir et tout ça. Et lui il a comment <u>il a pas toujours bien vécu</u>. Puis... il a accepté, ça s'est calmé et puis il y a une grosse rupture qui s'est fait vers 16 ans quand j'ai eu... ma première copine, et là euh... là il a commencé à... j'étais plus son copain quoi. Voilà ça reste mon frère mais euh... là il s'est désintéressé de moi pour plus aller vers... euh notre plus grand frère. Et c'est encore encore maintenant, il va plus vers lui que... que vers moi alors qu'on était tout le temps tous les deux quoi. »

À travers cet extrait, nous pressentons que la différenciation qui s'est imposée à eux a été difficilement vécue, tant pour Rémi que pour Olivier. Par ailleurs, cette « grosse rupture » est associée à des émotions fortes en ce sens qu'elle suscite des sanglots lorsqu'Olivier explique que lui et son frère n'ont jamais comblé cette séparation : « ça fait une fracture ouais. Euh... ça... on a... on a pris de la distance oui clairement. Et... pff j'étais, on n'a jamais rattrapé cette distance. + (pleure) Je crois qu'on la rattrapera jamais ». À partir de ces constatations, nous posons pour hypothèse qu'outre la difficulté de voir son frère le surpasser, il a été particulièrement difficile pour Rémi de sortir de cette dualité avec son frère en acceptant le fait qu'il ait petite copine, avec laquelle il est par ailleurs aujourd'hui marié. Du côté d'Olivier, nous pressentons que cette affirmation de soi ait pu engendrer un sentiment de culpabilité en raison d'avoir, malgré lui, évincé son grand frère.

Si cette distance n'est pas rétablie et est difficile à vivre pour Olivier, il met tout de même l'accent sur les aspects positifs de leur relation. Nous ressentons ainsi une réelle volonté pour Olivier et ses deux frères aînés d'intégrer Rémi dans leur dynamique fraternelle. Il est ainsi le « parrain de cœur » de tous les enfants de la fratrie et tient ce rôle très à cœur, notamment en s'en occupant et en jouant avec ses neveux. Cette intégration passe également via la valeur du travail en valorisant ses activités, notamment en tant que membre du comité du village ou lorsqu'il se rend à la maison de jour : « il dit qu'il a été au travail, et du coup nous on lui dit aussi oh bah t'es en congé aujourd'hui, ah ben c'est bien tu travailles pas ou... et ça, ça lui fait plaisir c'est gai aussi ». À plusieurs reprises, il met également l'accent sur les talents d'artiste de Rémi en expliquant qu'il réalise de très beaux dessins.

Olivier fait part de l'importance de pouvoir apprendre de tout le monde. En réalisant un lien avec la réponse qu'il a donnée à la première question du récit de vie, il explique en ce sens que son frère est « le truc qui m'a fait le plus évoluer dans ma vie », que ce soit concernant le regard de l'autre ou l'acceptation de la différence. Dans le même temps, il exprime le sentiment de ne pas se sentir capable d'accueillir un enfant trisomique dans son foyer : « quand t'as vécu avec quelqu'un de trisomique tu sais que c'est un... un poids clairement. C'est un poids c'est une euh... une charge de travail supplémentaire pour pour toute une vie. Il faut être prêt à assumer quoi. Et... c'est pas pour autant que j'aime moins mon frère euh, c'est euh... puisque je suis conscient de... de ça quoi ».

Actuellement, Rémi vit chez ses parents. Toutefois, Olivier explique que la question de son futur est ouvertement et régulièrement discutée en famille, avec ses frères et ses parents. Il s'agit donc, à titre d'exemple, de suggérer la rotation des responsabilités en ce qui concerne les repas ou l'hébergement de Rémi, dans le but de partager les charges entre les frères. En outre, ils envisagent de construire une petite résidence pour lui, dans le but de lui offrir une certaine autonomie tout en lui fournissant un soutien, notamment en ce qui concerne les repas. Juste avant de clôturer la partie du récit de vie, Olivier nous fait part de ses inquiétudes et de celles de ses frères en ce qui concerne l'avenir : « je crois que ça nous fait tous un peu peur, de... de l'avoir à charge, entièrement. Je pense qu'il y a aucun de nous qui veut ça. Qui saurait le supporter non plus. Parce que voilà en vieillissant aussi une charge de plus en plus élevée, et je crois que aucun de nous n'est prêt à assumer quoi, à l'assumer, en partagé fragmenté si, mais pas en entier quoi ».

## Synthèse de l'analyse

Notre premier axe de recherche vise à explorer les processus d'identification et de séparation du sujet. Il nous apparaît que la différenciation moi – non-moi soit relativement bien établie chez Olivier. Toutefois, il nous semble que l'affirmation de sa propre identité ait eu un prix à payer. En effet, dans le cas présent, la différenciation qui s'est opérée entre Olivier et son frère semble avoir entraîné une culpabilité importante liée au fait de l'avoir surpassé.

Notre deuxième axe de recherche concerne la structuration œdipienne du sujet. Il nous semble qu'Olivier est en mesure de reconnaître et de supporter la triangulation œdipienne. Il semble en ce sens exprimer avoir pu incorporer des caractéristiques, qu'il juge positives, de ses deux parents à sa propre identité. En outre, il lui importe de pouvoir transmettre ces valeurs à ses enfants.

Enfin, notre troisième axe vise à explorer les angoisses et mécanismes de défense mobilisés par le sujet. Dans le cas présent, nous posons l'hypothèse qu'un contre-investissement par le travail est mobilisé par Olivier et s'exprime notamment à travers une grande focalisation pour son travail. Notons tout de même que cette grande valeur qu'il accorde au travail parait également découler de l'éducation dont il a bénéficié. Ce contre-investissement nous semble en lien avec une angoisse de castration ressentie par Olivier.

# Chapitre III: Analyse transversale

Après une analyse approfondie de chaque entretien pris individuellement, nous allons désormais tenter d'établir des connexions entre chaque récit et de mettre en évidence les éléments les plus convaincants en vue de répondre à nos interrogations de recherche.

# 1. Comment ce vécu influence-t-il les processus d'identification et de séparation du sujet ?

Nous constatons des similitudes concernant une différenciation soi – autrui assez fragile chez cinq de nos six participants (Jean, Mathieu, Antoine, Lisa et Murielle). Il est intéressant de noter que, contrairement à Olivier, tous les participants cités ont été témoin de la survenue du handicap dans leur famille. Ceci nous amène à y voir un potentiel lien, dans leur réalité psychique, à une défaillance du lien à l'objet primaire, qui pourrait résulter du choc éprouvé par les parents lors de la révélation du handicap.

La fragilité de cette différenciation soi – autrui nous semble en lien avec une angoisse de perte observée chez Jean, Antoine, Lisa et Murielle. Chez Mathieu, nous ressentons cette fragilité à travers une angoisse d'intrusion.

Lisa et Murielle semblent également entretenir un lien identificatoire fort à leur mère, et en particulier Murielle. Celle-ci semble en ce sens se confondre psychiquement avec sa mère. Nous sentons également ces deux participantes très proches de leur frère. En effet, Lisa fait état d'une relation « fusionnelle » avec son frère. Murielle, quant à elle, nous semble s'oublier à travers son frère. Elles semblent également avoir « assimilé » certaines caractéristique du handicap de leur frère en les intégrant dans leur projet professionnel.

Olivier nous semble être le participant pour lequel la différenciation soi – autrui est la plus établie. Toutefois, il nous semble que ceci se soit fait au prix d'une culpabilité importante éprouvée lorsque celui-ci s'est différencié de son frère.

## 2. Comment ce vécu influence-t-il la structuration ædipienne du sujet?

Nous pressentons une difficulté à reconnaître la triangulation œdipienne chez quatre participants sur six (Mathieu, Antoine, Lisa et Murielle). De nouveau, il est intéressant de noter que ces participants étaient témoins de la survenue du handicap dans leur famille.

Nous comprenons la relation d'objet de trois de nos participants (Antoine, Lisa, Murielle) comme étant caractérisée par de la dualité. Chez Lisa et Murielle, une frustration nous

est décrite lorsqu'une tierce personne fait obstacle à cette relation duelle. Lisa nous décrit en ce sens une frustration ressentie lorsque, petite, son frère jumeau recevait plus d'attention de la part des parents qu'elle. Murielle nous explique éprouver de la jalousie lorsque son petit frère exprime de l'attrait pour une tierce personne. Antoine, quant à lui, nous semble avoir besoin de recourir à un objet d'étayage dans ses relations. Par ailleurs, nous pressentons que l'adoption d'une relation plutôt verticale chez Antoine et Lisa vis-à-vis de leur frère porteur de trisomie 21 a pu atténuer la différence des générations par rapport à leurs parents.

Il nous semble davantage compliqué de nous positionner par rapport à la façon dont les mouvements œdipiens ont peu se structurer chez Jean et chez Mathieu car ils parlent très peu de la relation qu'il entretiennent avec leurs parents. Si Mathieu semble éprouver une difficulté à reconnaître le triangle œdipien sur la planche 2 du TAT, il apparaît se défendre des personnages évoquant les figures maternelles en s'en tenant à distance. Toutefois, l'analyse des planches indique une reconnaissance des sentiments ambivalents. Jean, quant à lui, semble reconnaître le triangle œdipien sur la planche 2 du TAT ainsi que les relation mère – fils et père – fils lorsqu'elles sont sollicitées par le contenu latent des planches. Toutefois, les réponses données aux planches 11 et 19 nous amènent à nous questionner quant à l'intériorisation d'une imago maternelle suffisamment contenante.

Enfin, Olivier nous semble être le participant dont l'étayage œdipien nous semble être le plus structuré. Il nous semble pertinent de mettre cette constatation en regard de sa position dans la fratrie. En effet, parmi l'ensemble des participants, il se distingue en tant que cadet. Cette constatation nous invite à considérer que la position des enfants au sein des fratries exerce un rôle dans la manière dont la structuration œdipienne du sujet se développe.

## 3. Quels sont les mécanismes de défense et angoisses mobilisés par le sujet ?

L'angoisse de perte nous semble être le type d'angoisse la plus observée chez les participants que nous avons eu l'opportunité de rencontrer. Elle nous apparait en ce sens mobilisée chez quatre participants sur six (Jean, Antoine, Lisa, Murielle). Cette angoisse nous semble être la plus reconnaissable chez Murielle, qui exprime clairement et à plusieurs reprises le besoin constant d'être près de son frère et de veiller sur lui. Chez Lisa, cela s'exprime selon nous à travers le lien fusionnel qu'elle explique entretenir avec son frère. Concernant Antoine, nous suggérons une angoisse de perte à travers un besoin de recourir à l'étayage. Enfin, pour Jean, nous pressentons une angoisse de perte liée à une difficulté à supporter les affects dépressifs.

Mathieu, quant à lui, nous semble plutôt traversé par une angoisse d'intrusion. Ceci s'exprime notamment par une tendance à se tenir à l'écart de l'autre par crainte de se confondre avec l'autre.

Si les cinq participants mentionnés ci-dessous semblent traversés par des angoisses liées aux processus de séparation et d'individuation, Olivier nous parait davantage traversé par des angoisses relatives à la différence des sexes, telle que l'angoisse de castration qui se manifeste à travers un surinvestissement dans le travail. Le mécanisme de défense de contre-investissement mobilisé par Olivier nous apparaît lié à cette angoisse.

Mathieu, Lisa et Murielle nous semblent recourir à des mécanismes de défense en lien avec un besoin de réparation. Ainsi, Mathieu et Lisa nous apparaissent avoir recours à la sublimation, laquelle leur permettrait de canaliser leurs émotions agressives en des activités socialement valorisées. En effet, dans le cas de Mathieu, ce mécanisme s'exprimerait par le biais de la création de jeux, ce qui trouve par ailleurs sa place au sein de ses aspirations professionnelles. Pour Lisa, quant à elle, la sublimation se manifesterait par le choix d'entreprendre des études en logopédie. Chez Murielle et chez Lisa, nous pressentons un mécanisme de formation réactionnelle, qui se manifesterait à travers une attitude très positive et altruiste envers les autres. Chez Murielle, cela semble s'inscrire à travers son dévouement dans sa profession d'éducatrice et, chez Lisa, à travers son implication en tant que bénévole au sein d'une association pour personnes handicapées.

Antoine, quant à lui, semble avoir recours à un clivage de l'objet. En ce sens, sa mère nous apparaît être porteuse des bons aspects de l'objet, sur lesquels il peut prendre appui, tandis que son père renferme les mauvais aspects.

# Chapitre IV: Discussion

## Limites potentielles de la recherche

Nous reconnaissons que ce travail comporte certaines limites.

Tout d'abord, il convient de noter que notre étude repose sur un échantillon relativement restreint, composé de six participants. En outre, certaines caractéristiques telles que l'âge, le genre ou la place dans la fratrie des participants contribuent à l'hétérogénéité de notre échantillon. Les résultats obtenus ne nous permettent donc pas de généraliser nos données à la population générale. Toutefois, nous désirons rappeler que notre démarche repose sur une méthodologie qualitative. En ce sens, notre objectif n'était pas d'effectuer une comparaison étendue entre de nombreux sujets, mais plutôt d'entreprendre une analyse de l'expérience subjective de chaque participant.

Par ailleurs, une autre limite inhérente à notre mémoire est due au fait que nous avons eu une seule rencontre avec nos participants. Par conséquent, les éléments sur lesquels se basent nos analyses résultent d'une interaction circonscrite à un moment et à un contexte spécifiques. De ce fait, nous avons par moments perçu des lacunes dans nos données. Dans le cadre d'une potentielle future recherche, il nous semblerait judicieux de rencontrer chaque participants durant plusieurs entretiens afin d'apporter plus de finesse et de nuance à nos analyses afin de nous rapprocher au mieux de leur vécu subjectif.

Enfin, un autre facteur que nous considérons comme étant d'une grande importance et qui engendre des limitations quant à la généralisation des résultats réside en ma propre personne. À cet égard, je choisis d'adopter la première personne (« je ») afin de m'exprimer. Il est important de rappeler que les analyses formulées au cours de ce travail sont le reflet de mon regard subjectif et relativement peu expérimenté dans le domaine de l'analyse psychodynamique du discours. De ce fait, chaque analyse présente une dimension subjective et est imprégnée de mon expérience vécue, de mes ressentis ainsi que de ma perception du handicap et de son retentissement sur la fratrie. En outre, il me semble opportun de réitérer que les analyses formulées restent hypothétiques et non exhaustives.

# **CONCLUSION**

Ce mémoire avait pour visée d'explorer l'expérience subjective de frères et sœurs de personne porteuse de handicap, en concentrant nos recherches sur la trisomie 21. Afin de considérer le vécu unique de chaque participant, nous avons opté pour une démarche qualitative d'orientation psychodynamique. En ce sens, nous nous sommes basées sur les réponses données par chaque participant au Thematic Apperception Test, sur un entretien semi-directif, amorcé par la question initiale : « Qu'est-ce qui fait que vous êtes la personne que vous êtes aujourd'hui ? » ainsi que sur la libre réalisation de l'arbre généalogique. L'administration du TAT nous est apparue pertinente afin d'appréhender au mieux le fonctionnement psychique de chaque sujet. La libre réalisation de l'arbre généalogique nous a permis, d'une part, de nous assurer d'avoir bien compris la configuration du système familial dans lequel s'inscrit le sujet et, d'autre part, d'explorer sa représentation subjective des liens familiaux. L'entretien semi-directif, quant à lui, a permis de créer un espace propice à l'expression libre de la pensée et à la libre association des réflexions de chaque participant.

Cette analyse approfondie du vécu des frères et des sœurs d'enfants atteints de trisomie 21 a jeté la lumière sur les nuances complexes de leurs expériences. Pour reprendre notre analogie au jardin, la fratrie se révèle comme un terreau fertile d'expériences et de dynamiques interpersonnelles. Les résultats de cette étude suggèrent que la dynamique intrafamiliale est fortement influencée par la présence du handicap au sein de ce système familial.

Les processus d'identification et de séparation nous semblent modelés par cette expérience. Les similitudes observées concernant une différenciation soi – autrui sont relativement fragiles pour cinq participants. Il est pertinent de noter que cette vulnérabilité se manifeste en particulier chez ceux qui ont été témoins de la survenue du handicap dans leur cercle familial. Selon nous, cela suggère un possible lien avec le choc éprouvé par les parents lors de cette révélation, qui aurait retenti sur le vécu subjectif des participants.

Quant à la structuration œdipienne, quatre participants semblent rencontrer des difficultés à reconnaître la triangulation œdipienne. De nouveau, il est intéressant de souligner que ces participants ont été témoins de l'émergence du handicap au sein de leurs familles respectives. Trois d'entre eux semblent présenter une relation d'objet caractérisée par une dualité.

L'exploration des mécanismes de défense et des angoisses au sein de cette étude dévoile que l'angoisse de perte émerge comme le type d'angoisse prédominant, observée chez quatre des six participants étudiés. Chez un autre participant, nous pressentons la présence d'une angoisse d'intrusion. Parmi ces participants, qui nous semblent traversés par des angoisses liées aux processus de séparation et d'individuation, un seul participant nous parait se démarquer par une angoisse de castration, celle-ci étant liée à la différence des sexes. Nous relevons également chez ce dernier un mécanisme de défense de contre-investissement. Chez trois participants, nous relevons le recours à des mécanismes de défense liés à la réparation, tels que la sublimation et la formation réactionnelle afin de canaliser leurs émotions et maintenir des attitudes altruistes. Enfin, un participant sur les six recourt au clivage de l'objet.

En fin de compte, nous espérons avoir pu mettre en lumière, à travers ce mémoire, ce qui caractérise le vécu subjectif des frères et des sœurs d'enfants atteints de trisomie 21. À l'instar d'un jardin foisonnant d'une multitude d'espèces, chaque participant a dévoilé sa propre histoire, façonnée par les influences complexes inhérentes à sa propre réalité. Ce travail a élargi notre compréhension de ces leur subjectivité et souligne l'importance de considérer les particularités de ces dynamiques fraternelles.

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Boucher, N. B., & Derome, M. D. (2006). Les enfants : La liberté d'être et de rêver des frères et sœurs d'enfants atteints de myopathie : une recherche. Dans *La fratrie à l'épreuve du handicap* (p. 62-83). Erès.

Bourguignon, O. B. (2008). Le lien fraternel. Dans *La fratrie à l'épreuve du handicap* (p. 20). Eres.

Brelet-Foulard, F., & Chabert, C. (2019). Nouveau manuel du TAT: Approche psychanalytique.

Brusset, B. (2008). Le lien fraternel et la psychanalyse. *Revue Francaise De Psychanalyse*, *Vol.* 72(2), 347-382. https://doi.org/10.3917/rfp.722.0347

Debry, M. (1989). La fratrie, activateur potentiel du développement psychique. *Bulletin de psychologie*, 52(4), 442. https://www.persee.fr/doc/bupsy\_0007-4403\_1999\_num\_52\_442\_14848

Fondation Jérôme Lejeune. (2022, 31 mars). *Qu'est-ce que la trisomie 21 ? - Tout savoir sur cette maladie génétique*. Consulté le 7 juillet 2023, à l'adresse https://www.fondationlejeune.org/trisomie-21/?add-to-cart=17753

Gauthier, M. (2013). Handicap et fratrie. *Les Lettres de la Société de psychanalyse freudienne*. https://doi.org/10.3917/lspf.029.0097

Goff, J. L. (2005). Thérapeutique de la parentification : une vue d'ensemble. *Therapie Familiale*, 26(3), 285. https://doi.org/10.3917/tf.053.0259

Grasso, F. (2012). Effets post-traumatiques du handicap sur le système perceptif et sur le psychisme des parents. *La Psychiatrie de l'enfant*. https://doi.org/10.3917/psye.552.0397

Griot, M., Poussin, M., & Baltenneck, N. (2013). Relations fraternelles et déficience intellectuelle, la parentalisation en question. *Therapie Familiale*, *Vol. 34*(3), 371-386. https://doi.org/10.3917/tf.133.0371

Jaitin, R. (2013). Construction identificatoire en psychanalyse familiale. Complexes et imagos. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 60(1), 35. https://doi.org/10.3917/rppg.060.0035

Kandel, I., & Merrick, J. (2003). The Birth of a Child with Disability. Coping by Parents and Siblings. *The Scientific World Journal*, *3*, 741-750. https://doi.org/10.1100/tsw.2003.63

Kandel, I., & Merrick, J. (2007). The Child With a Disability: Parental Acceptance, Management and Coping. *The Scientific World Journal*, 7, 1799-1809. https://doi.org/10.1100/tsw.2007.265

Katz-Gilbert, M., Piccolo, G., & Bourguignon, M. (2019). La libre réalisation de l'arbre généalogique : une méthode d'analyse pour explorer la réalité fantasmatique. *Bulletin de psychologie*. https://doi.org/10.3917/bupsy.560.0097

Korff-Sausse, S. (2003). Frères et sœurs psychiquement oubliés. *Neuropsychiatrie De L'enfance Et De L'adolescence*. https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2003.05.004

Korff-Sausse, S. K.-S. (2006). Un double étrange : handicap et relation fraternelle : L'apport de la psychanalyse. Dans *La fratrie à l'épreuve du handicap* (p. 130-161). Erès.

Lamarche, C. (1985). Les parents d'un enfant handicapé (Revue de la littérature américaine). Santé mentale au Québec, 10(1), 36-45. https://doi.org/10.7202/030266ar

Larousse, É. (s. d.). *Définitions : fratrie - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté le 21 juin 2023, à l'adresse https://www.larousse.fr/dictionnaires/français/fratrie/35118

Meynckens-Fourez, M. (2004). Frères et sœurs : entre disputes et complicités, entre amour et haine. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, *no 32*(1), 67-89. https://doi.org/10.3917/ctf.032.0067

Pelchat, D., Ricard, N., Bouchard, J. M., Perreault, M., Saucier, J. F., M, B., & Bisson, J. I. (1999). Adaptation of parents in relation to their 6-month-old infant's type of disability. *Child Care Health and Development*, 25(5), 377-398. https://doi.org/10.1046/j.1365-2214.1999.00107.x

Pirlot, G. P. (2019, 11 janvier). *Le complexe de la mère morte*. . . Société Psychanalytique de Paris. Consulté le 30 juin 2023, à l'adresse https://www.spp.asso.fr/textes/textes-et-conferences/introduction-psychanalyse/2011-201-visages-de-meres/le-complexe-de-la-mere-morte/

*Qu'est-ce que la trisomie 21*. (s. d.). Regroupement pour la Trisomie 21. Consulté le 7 juillet 2023, à l'adresse https://trisomie.qc.ca/a-propos/quest-ce-que-la-trisomie-21/

Rossiter, L., & Sharpe, D. (2001). The Siblings of Individuals with Mental Retardation: A Quantitative Integration of the Literature. *Journal of Child and Family Studies*, *10*(1), 65-84. https://doi.org/10.1023/a:1016629500708

Scelles, R. (2004). La fratrie comme ressource. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 32(1), 105. https://doi.org/10.3917/ctf.032.0105

Scelles, R. S. (2006). Les adolescents et les adultes : Frères et sœurs face au handicap, de l'enfance à l'âge adulte. Dans *La fratrie à l'épreuve du handicap* (p. 90-108). Erès.

Takataya, K., Mizuno, E., Kanzaki, Y., Sakai, I., & Yamazaki, Y. (2019). Feelings of siblings having a brother/sister with Down syndrome. *Archives of Psychiatric Nursing*. https://doi.org/10.1016/j.apnu.2019.01.001

Touraine, R. T. (2019, septembre). *Trisomie 21*. Orphanet. Consulté le 27 avril 2023, à l'adresse https://www.orpha.net/consor/cgi-

bin/Disease\_Search.php?lng=FR&data\_id=116&Disease\_Disease\_Search\_diseaseGroup=Tris omie-

21&Disease\_Disease\_Search\_diseaseType=Pat&Maladie(s)/groupes%20de%20maladies=Tri somie-21&title=Trisomie%2021&search=Disease\_Search\_Simple

Tsoukatou, A. (2005). Lien fraternel, de la psychanalyse aux mythes et aux systèmes. *Médecine* & *Hygiène*, 26(1), 55. https://doi.org/10.3917/tf.051.0055

Vinay, A., & Jayle, S. (2011). Faire fratrie: réflexions autour du lien fraternel. *Neuropsychiatrie De L'enfance Et De L'adolescence*. https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2011.05.003

Wintgens, A., & Hayez, J. (2003). Le vécu de la fratrie d'un enfant souffrant de handicap mental ou de troubles autistiques : résilience, adaptation ou santé mentale compromise. Neuropsychiatrie De L'enfance Et De L'adolescence, 51(7), 377-384. https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2003.05.0